BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE
72 | 07
SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

266 **Michel AMANDRY**
Un coin de Septime Sévère commun aux cités d'Akrasos, Thyatire et Pergame

275 **Frédéric BOURSIER**
Deux monnaies inédites d'Aurélien

279 **Georges GAUTIER**
Le Grand Tour exemplaire d'un *nummus* alexandrin d'exception :
de Paris (1904) à Madrid (2017)

284 **Guillaume MALINGUE**
Un *aureus* inédit au nom de Maximien Hercule, frappé à Carthage

290 **Simon COUPLAND, Philippe SCHIESSER**
Une obole hybride inédite de Saint-Martin de Tours attribuable à
Charles le Chauve (840-877) correspondant à deux types inédits d'oboles pour Tours

CORRESPONDANCES

297 **Jean-Albert CHEVILLON**
Une inédite obole de Marseille à la tête casquée à gauche avec un M au revers

300 **Christophe ADAM**
Les deniers aux portraits de Robert II à Reims et à Laon

302 **Thierry ROUHETTE**
La médaille de fondation du collège de Béziers

SOCIÉTÉ

306 Compte rendu de la séance du 02 septembre 2017

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 07 OCTOBRE 2017 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu de la BnF
SAMEDI 04 NOVEMBRE 2017 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu de la BnF
SAMEDI 02 DÉCEMBRE 2017 - 9h30/17h - Quadrilatère Richelieu de la BnF

ÉTUDES ET TRAVAUX

Michel AMANDRY*

Un coin de Septime Sévère commun aux cités d'Akrasos, Thyatire et Pergame

En 1972, K. Kraft notait une liaison de coin de droit entre les cités d'Akrasos, dans la vallée du Haut-Caïque, et de Thyatire, dans le bassin du Lycos, pour des séries au nom de Septime Sévère d'un module de 45 mm[1]. Les éditeurs de ce volume[2] n'avaient du reste pas illustré d'exemplaire d'Akrasos, mais uniquement la monnaie de Thyatire. Ces deux cités s'insèrent dans un réseau constitué, selon Kraft[3], de 16 cités qui partagent des liaisons de coins (stempelkoppelungen) entre elles.

Akrasos

Onèsiphoros fils d'Apoll( ), stratège pour la deuxième fois

D/ AYT KAI•Λ•CЄΠ-CЄOYHPOC ΠЄP ; buste lauré et cuirassé de Septime Sévère à dr., avec paludamentum, vu de trois quarts en arrière.
R/ ЄΠI CTPA•ONHCIΦOPOY AΠOΛΛ TO[4] B ; statue de culte d'Artémis éphésienne de face, avec bandelettes pendant de la coiffure et des mains, dans un bige tiré par des cerfs au galop à dr. ; AKPACIΩT/ΩN à l'exergue.
1 : Bruxelles collection de Hirsch 1571[5] ; 45 mm ; 37,56 g ; 12 h (figure 1) ;
2 : von Aulock SNG 2883[6] ; 45 mm ; 46,65 g.

Menandros fils de Chareinos, stratège pour la deuxième fois

D/ Même coin.
R/ ЄΠI CTPA MЄNANΔPOY XAPЄINOY B ; même description ; AKPACIΩT/ΩN à l'exergue.
1 : E. J. Waddell, Greek and Greek Imperial Bronze Coins, Auction 1, 9 décembre 1982, lot 257 ; 42-45 mm ; 42,07 g ; 6 h (figure 2).

* Président de la SFN. Courriel : mamandry@noos.fr.

1. Kraft 1972, p. 167, Tafel 65, 11a-b.
2. K. Kraft, décédé le 22 Octobre 1970 à l'âge de 50 ans (voir *JNG* 21, 1971, p. 9-10), n'a pas vu la publication de son œuvre. Elle aurait été évidemment différente. Du reste le sous-titre *Materialen und Entwürfe* (Matériel et esquisse / ébauche) est parlant.
3. Kraft 1972, p. 50-51, Groupe A et Karte 11.
4. Légende lue TO B par Naster 1959, TO B par l'éditeur de la SNG von Aulock et Kraft 1972. Il est difficile de trancher, car la légende entre AΠOΛΛ et B est endommagé sur l'exemplaire de Hirsch, de très belle conservation par ailleurs, mais retouché légèrement. Mes remerciements vont à J. van Heesch pour m'avoir procuré les photos de cette monnaie.
5. Naster 1959, p. 260, nº 1571 et pl. LXXXIII. Exemplaire acquis chez Hoffmann le 23 mars 1883.
6. Kraft 1972, p. 167, Tafel 65, 11a considère que les exemplaires de Bruxelles et de von Aulock sont issus du même coin de revers. C'est probable, mais la comparaison s'avère difficile entre deux exemplaires dont l'état de conservation est très différent. Un troisième exemplaire (45 mm ; 43,50 g ; contremarque *GIC* 234 au droit), dans la collection du Dr Sam Mansourati (http://www.wildwinds.com/coins/ric/septimius_severus/_acrasus_SNGvA_2883.jpg), peut sans doute être également attribué à ce stratège.

Phi ( ), fils de Noumerianos, stratège

D/ Même coin.
R/ [ ] ΦΙ[ ] ΝΟΥΜΕΡΙΑΝΟΥ ; même description ; ΑΚΡΑCΙΩΤΩΝ à l'exergue.
1 : Copenhague SNG Lydia 6[7] ; 43 mm ; 42,81 g ; 12 h (figure 3).

Philodèmos fils de Moschianos, stratège pour la deuxième fois

D/ Même coin.
R/ ΕΠΙ CTP ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ MOCXIANOY B ; même description; ΑΚΡΑCΙΩΤΩΝ à l'exergue.
1 : Peus 366, coll. Marcel Burstein, 25 octobre 2000, lot 687 ; 47 mm ; 53,53 g (figure 4) ;
2 : Paris CM FG 22A[8] ; 43 mm ; 36,28 g[9] ; 12 h.

Stratoneikianos, stratège pour la deuxième fois

D/ Même coin.
R/ ΕΠΙ CTPA CTPATONΕΙΚΙΑΝΟΥ TO B ; à g., Héraclès nu debout, la main dr. posée sur sa massue, la léontè sur son bras g. ; il regarde vers la dr. et tend sa main g. à Athéna casquée debout à dr., tournée vers la g., tenant une lance de sa main g. ; à ses pieds à dr., bouclier ; entre eux, autel allumé ; ΑΚΡΑCΙΩ/ΤΩΝ à l'exergue.
1 : Paris CM FG 21[10] ; 43 mm ; 35,71 g ; 12 h (figure 5) ;
2 : Gorny and Mosch 233, 6 octobre 2015, lot 1963[11] (ex Münzen und Medaillen Deutschland 15, coll. J.-P. Righetti IV, 21 octobre 2004, lot 706) ; 42 mm ; 31,30 g.

Stratège indéterminé

D/ Même coin.
R/ ΕΠΙ CTPA[ ] ; l'empereur (Caracalla ?) en habit militaire (?) debout à g., sacrifiant avec une patère au-dessus d'un autel allumé et tenant une lance (?) de la main g. ; devant lui, temple sur podium vu de trois-quarts g. à l'intérieur duquel se trouve la statue de culte d'Artémis éphésienne ; ΑΚΡΑCΙΩ/ΤΩΝ à l'exergue.
1 : Bertolami Fine Arts – ACR Auctions, Auction 4, 5 décembre 2011, lot 148[12] ; 43 mm ; 34,87 g ; contremarque au droit : *GIC* 234 (statue de culte d'Artémis éphésienne) (figure 6).

7. Le revers a été lu [ ] CTP ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ ΝΟΥΜΕΡΙΑΝΟΥ et celle lecture est acceptée par Kraft 1972, p. 167, Tafel 65, 11a. Mais si l'on peut lire ΦΙ[ ], les lettres entre la tête d'Artémis et ΝΟΥΜΕΡΙΑΝΟΥ ne permettent pas de lire ΛΟΔΗΜΟΥ ; il semble du reste qu'il n'y ait de place que pour 6 lettres, ce qu'a bien voulu me confirmer Helle Horsnæs que je remercie vivement. Je lui dois également la photo de cet exemplaire (© Nationalmuseet/photographer Rasmus Holst Nielsen).
8. Coin de revers différent de l'exemplaire Peus.
9. Monnaie cassée et perforée.
10. Contremarque ovale devant le visage de Septime Sévère : *GIC* 234 (statue de culte d'Artémis éphésienne).
11. Contremarque ovale devant le visage de Septime Sévère : *GIC* 234 (statue de culte d'Artémis éphésienne) ; probablement même coin de revers que Paris FG 21.
12. Sur www.wilwinds.com, la légende de revers de cette monnaie est lue avec assurance ΕΠΙ CTP ΑCΚΛΗΠΙΟΔΩΡΟΥ B, mais rien ne permet cette lecture.

Figure 1

Figure 2

Figure 3

Figure 4

Figure 5

Figure 6

Le coin de droit a donc été utilisé à Akrasos par cinq stratèges différents, peut-être six, alors que Kraft n'en connaissait que deux (Onèsiphoros fils d'Apoll( ), et Phi( ), fils de Noumerianos). Si l'on considère que ces magistrats étaient les magistrats éponymes de la cité, mais cela reste discuté, ce coin a donc servi pendant au moins 5 ans[13]. Il est toutefois difficile d'établir la séquence chronologique relative de ces émissions (mais voir *infra*).

Ce coin a également servi à Thyatire, comme l'avait bien vu Kraft.

Thyatire

Asiaticus, fils d'Ermogenès, statège

D/ Même coin.

R/ ЄΠΙ CΤΡΑ•ΑCIATIKOY ЄΡΜΟΓЄΝ ; au centre, Zeus vêtu de l'himation debout de face, tête à g., tenant un aigle tourné vers la dr. dans sa main dr. tendue et un sceptre qui repose à terre dans la g. ; à g., Athèna casquée tournée vers Zeus, tenant une lance dans sa main dr., sa main g. posée sur son bouclier à terre ; derrière Zeus, à dr., Apollon Tyrimnaios nu, à l'exception d'une chlamyde accrochée à son cou et qui descend le long de son dos, tenant une branche de laurier dans la main dr. et la bipenne dans sa g. ; ΘVATЄIPH/NΩN à l'exergue.
1 : Londres 1979-1-1-2064 (ex von Aulock SNG 3221)[14] ; 46 mm ; 46,42 g ; 6 h (figure 7) ;
2 : Gitbud and Naumann 35, 6 septembre 2015, lot 450[15] ; 44 mm ; 33,87 g.

Figure 7

13. Sur la durée de vie des coins à l'époque hellénistique, voir Mørkholm 1983.
14. Kraft 1972, p. 167, Tafel 65, 11b ; Bennett 2014, p. 125, nº 101 (mais avec une légende de droit erronée) et Pl. 8, 97.
15. Mêmes coins que Londres 1979-1-1-2064.

D/ Même coin.
R/ Même légende ; à g., Hephaistos vêtu d'un chiton court, assis à dr. sur un cippe, forgeant avec un marteau un casque corinthien, posé sur une colonne, qu'il tient avec des pinces ; à dr., Athéna casquée, tournée vers la g., sa main dr. sur la colonne, sa main g. posée sur son bouclier à terre, une lance le long de son bras g.
1 : Paris CM FG 1495 (Waddington 7067) ; 44 mm ; 43,95 g ;
2 : Peus 366, coll. Marcel Burstein, 25 octobre 2000, lot 738[16] ; 45 mm ; 53,52 g ;
3 : CNG 90, 23 mai 2012, lot 1011[17] ; 43 mm ; 42,92 g ; 6 h (figure 8).

Figure 8

Il est couplé à deux revers différents signés par Asiaticus, ce qui semble avoir échappé à Kraft qui aurait pu connaître l'exemplaire de Paris. Mais l'utilisation de ce coin pour une émission d'Homonoia entre Pergame et Thyatire n'a pas été notée. Pourtant les exemplaires signés par le stratège Moschos sont nombreux.

Homonoia entre Pergame et Thyatire

D/ Même coin.
R/ ЄΠΙ CΤΡ MOC-ΧΟΥ-Β ΠЄΡΓΑΜΗΝ/Ω ; Asclépios vêtu de l'himation debout à g., la main g. posée sur son bâton autour duquel s'enroule un serpent ; il est tourné vers Apollon Tyrimnaios debout à dr. ; celui-ci est nu, l'himation noué autour de son cou descendant sur son dos, et tient un rameau d'olivier dans la main dr. et une hache double sur son bras g. ; ΘΥΑΤЄΙΡΗΝΩΝ/ΟΜΟΝΟΙΑ à l'exergue.
1 : Künker 295, 25 septembre 2017, lot 936 (ancienne collection Hollscheck) ; 45 mm ; 40,86 g ; 6 h (= Kampmann 1996, nº 155.1 et Taf. 10 ; Franke, Nollé 1997, nº 2297 et Taf. 98) ;
2 : CNG EA 288, 10 octobre 2012, lot 322 (ex H. Schuman, The Thomas Ollive Mabbot coll., 6-11 juin 1969, lot 1856 ; CNG EA 109, 2 mars 2005, lot 109) ; 44 mm ; 34.04 g ; 6 h (= Kampmann 1996, nº 155.2 ; Franke, Nollé 1997, nº 2298) ;

16. Bennett 2014, p. 125, nº 100 (mais le poids donné est celui de l'exemplaire Peus 366, lot 739).
17. Mêmes coins que Paris 1495 et Peus 366, lot 738.

3 : Berlin coll. Löbbecke ; 41 mm ; 44,32 g ; 6 h (= Kampmann 1996, nº 156.1 et Taf. 10, rev. ; Franke, Nollé 1997, nº 2299 et Taf. 98, rev.) ; 42 mm ;
4 : Autrefois Gotha (= Kampmann 1996, nº 156.2 ; Franke, Nollé 1997, nº 2300) ;
5 : Galerie für Griechische, Römische und Byzantinische Kunst, Francfort, Katalog 1, 1970, nº 69[18] (= Kampmann 1996, nº 157.1 et Taf. 10, rev. ; Franke, Nollé 1997, nº 2301 et Taf. 98, rev.) ; 45 mm ; 40,84 g ;
6 : CNG MBS 70, 21 septembre 2005, lot 557[19] ; 43 mm ; 40,36 g ; 7 h ;
7 : CNG MBS 72, 14 juin 2006, lot 1169 ; 43 mm ; 46,02 g ; 7 h (figure 9) ;
8 : Bertolami Fine Arts Auction 6, 10 décembre 2012, lot 1028[20] (ex CNG MBS 61, 25 septembre 2002, lot 1047 ; CNG Triton VIII, 11 janvier 2005, lot 767) ; 44 mm ; 35,72 g ; 7 h.

Figure 9

On connaît une émission d'homonoia entre Thyatire et Pergame sous Trajan[21]. Il est certain que cette émission a été frappée à Thyatire : le nom de la cité de Thyatire vient avant celui de Pergame, Apollon Tyrimnaios figure au revers à gauche et Asclépios à droite[22]. Sur l'émission signée de Moschos, stratège pour la deuxième fois, le nom de la cité de Pergame vient en tête et la position des divinités inversée. Elle devrait donc logiquement avoir été frappée à Pergame[23], mais Moschos signe à Thyatire des monnaies

18. Une publicité pour ce catalogue se trouve dans le *Numismatische Nachrichtenblatt* 19, 1970, p. 73. Sur cette page se trouvent les photos de 3 monnaies, dont le revers de la pièce de Septime Sévère qui porte le nº 66. Or, dans le catalogue, cette monnaie est cataloguée sous le nº 69. Il semble que ni Kampmann 1996 ni Franke, Nollé 1997 n'aient été vérifié le catalogue de vente, puisque ces auteurs indiquent le nº 66. Merci à P. Felch et K. Dahmen pour avoir recherché ce catalogue et ce périodique.
19. Contremarque ronde sur le cou de Septime Sévère : *GIC* 617 (lettres ΘΥ en monogramme).
20. Droit et revers retouchés.
21. Kampmann 1996, nº 154 ; Franke, Nollé 1997, nº 1639A ; *RPC* III, nº 1831A.
22. Cette Homonoia fait suite à l'obtention par Pergame de sa deuxième néocorie. La cité est autorisée à bâtir un temple en l'honneur de Zeus Philios et de Trajan : Kampmann 1996, p. 77-79 ; Burrell 2004, p. 22-30. L'occasion de cette Homonoia est peut-être due au fait qu'un citoyen de Thyatire fut un temps panégyriarque des temples : Burrell 2004, p. 21. La cité de Thyatire a fait ériger à Pergame une stèle en l'honneur de Pergame, première cité d'Asie et deux fois néocore : Kampmann 1996, p. 78 et Taf. 11.
23. Sur les raisons éventuelles de cette nouvelle Homonoia : Kampmann 1996, p. 79.

Figure 10

divisionnaires qui accompagnent cette dénomination de 45 mm : des monnaies au nom de Septime Sévère d'un diamètre de 38 mm[24], de Caracalla Auguste d'un diamètre de 34 mm[25] et à nouveau de Septime Sévère d'un diamètre de 29 mm[26].

La présence de Caracalla Auguste fait que cette émission date au plus tôt de 198, puisque son élévation à l'Augustat date du 28 janvier 198[27]. L'émission d'Akrasos signée de Stratoneikianos, stratège pour la deuxième fois, comprend elle aussi des monnaies au nom de Caracalla Auguste[28] de même que celle signée Philodèmos fils

24. *SNG* Munich Lydie nº 638, 29,42g. Ce coin a également servi à frapper une série signée par Asiaticus, fils d'Ermogenès : Berlin = Kraft 1972, p. 169 et Tafel 67, 31.
25. Von Aulock 3225, 21,65 g = Kraft 1972, p. 170 et Tafel 68, 41.
26. Vienne = Kraft 1972, p. 171 et Tafel 69, 47b. Coin également utilisé à Atteleia : Kraft 1972, p. 171 et Tafel 69, 47a.
27. Daguet-Gagey 2000, p. 290-291 ; Amandry 2017, p. 137.
28. Paris CM FG 26 (= Waddington 4855), 33 mm, 19,55 g.

de Moschianos, stratège pour la deuxième fois[29]. Mais Plautille, l'épouse de Caracalla, apparaît également sur cette émission[30]. Elle a donc été frappée entre avril 202, quand Caracalla épouse Plautille, et 205, année où elle est répudiée.

En définitive, trois émissions, sinon quatre[31], ont été frappées à partir de 198. Il faut dès lors se garder de considérer la présence dans la titulature de Septime Sévère du nom de Pertinax comme un marqueur chronologique. Si Pertinax disparaît de la titulature officielle à partir de fin 198, il n'en va pas de même en Asie. Il faut enfin noter que la frappe de dénominations de 45 mm au nom de Septime Sévère semble être l'apanage de cités appartenant aux conventus de Pergame, Sardes et Apamée[32] (figure 10[33]). Thyatire est au cœur de 3 réseaux différents, preuve de l'importance grandissante de cette cité qui deviendra capitale de conventus sous Caracalla à l'été 214[34].

Bibliographie

AMANDRY 2017 : M. AMANDRY, Quelques témoignages numismatiques de cités de la province d'Asie après l'élévation de Caracalla à l'Augustat et de Géta au Césarat en 198, *BSFN*, 72, Mai 2017, p. 137-143.

AMANDRY, BURNETT *et al.* 2015 : M. AMANDRY, A. BURNETT *et al.*, *Roman Provincial Coinage* III. *From Nerva to Hadrian (AD 98-138)*, London / Paris, 2015 (cité ici *RPC*).

BENNETT 2014 : R. BENNETT, *Local Elites and Local Coinage. Elite Self-Representation on the Provincial Coinage of Asia, 31 BC to AD 275*, RNS Special Publication 51, London, 2014.

BURRELL 2004 : B. BURRELL, *Neokoroi. Greek Cities and Roman Emperors*, Leiden / Boston, 2004.

DAGUET-GAGEY 2000 : A. DAGUET-GAGEY, Septime Sévère. Rome, l'Afrique et l'Orient, Paris, 2000.

FRANKE, NOLLÉ 1997 : P. R. FRANKE, M. K. NOLLÉ, *Die Homonoia-Münzen Kleinasiens und der thrakischen Randgebiete* I. *Katalog*, Sarrebruck, 1997.

HOSTEIN 2012 : A. HOSTEIN, La visite de Caracalla à Pergame et à Laodicée du Lykos : l'apport des monnaies, dans A. Hostein, S. Lalanne (éd.), *Les voyages des empereurs dans l'Orient romain (époques antonine et sévérienne)*, Paris, 2012, p. 205-227.

HOWGEGO 1985 : C. HOWGEGO, *Greek Imperial Countermarks* (*GIC*), London, 1985.

KAMPMANN 1996 : U. KAMPMANN, *Die Homonoia-Verbindungen der Stadt Pergamon*, Sarrebruck, 1996.

MØRKHOLM 1983 : O. MØRKHOLM, The Life of Obverse Dies in the Hellenistic Period, in C. N. L. Brooke *et al.* (ed.), *Studies in Numismatic Method Presented to Philip Grierson*, Cambridge, 1983, p. 11-21.

KRAFT 1972 : K. KRAFT, *Das System der Kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien*, Berlin, 1972.

NASTER 1959 : P. NASTER, *La collection Lucien de Hirsch. Catalogue des monnaies grecques,* Bruxelles, 1959.

29. Von Aulock 2887, Paris CM FG 25, Londres BMC 26. Le coin de droit a également servi pour Attaleia et Silandos : KRAFT 1972, p. 169 et Tafel 67, 39a-c.
30. Von Aulock 2888.
31. Une monnaie de Plautille (Hauck et Aufhäuser 20, 16 octobre 2007, lot 392) est également signée par un stratège Onèsiphoros. Mais la fin de la légende ne permet pas dire s'il porte le même patronyme.
32. Un autre coin est commun à Daldis, Sardes et à nouveau Thyatire (KRAFT 1972, p. 169 et Tafel 68, 44a-c). Aux exemplaires cités par Kraft, il convient d'ajouter pour Thyatire les exemplaires suivants : Paris FG 1496 (51,83 g) et Bertolami Fine Arts Auction 5, 14 mai 2012, lot 599, 48,93 g).
33. Je dois comme d'habitude cette carte au talent de Fabrice Delrieux.
34. HOSTEIN 2012, p. 216, n. 19 (avec bibliographie antérieure).

Frédéric BOURSIER*

Deux monnaies inédites d'Aurélien

Nous vous présentons ici deux monnaies d'Aurélien qui semblent ne jamais avoir été décrites auparavant.

Un antoninien

D/ IMP C AVRELIANVS AVG, buste de type B, radié, cuirassé vu de trois-quarts avant.
R/ SOLI INVICTO // H, Sol debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche.
23 mm ; 4,42 g ; 12 h (figure 1).

Figure 1

Cet antoninien est issu de la 4e émission, décrite par S Estiot[1], pour l'atelier d'Antioche, daté de l'été 272 au printemps 273.

Apres la victoire sur les palmyréniens, Aurélien reprend le contrôle de l'atelier d'Antioche, où une courte émission monétaire est produite entre mai et juin 272, la 3e depuis l'accession d'Aurélien au principat, glorifiant la victoire de l'Empereur avec les revers CONS PRINC AVG et RESTITVT ORBIS[2].

L'émission suivante, correspond à une reprise d'activité organisée pour l'atelier, avec deux phases, indiquant une montée en puissance de la production. Les marques d'atelier, qui avaient disparues dans l'émission précédente, réapparaissent à l'exergue à l'aide de lettres grecques[3].

Lors de la première phase, les frappes sont exécutées par six officines, avec pour principale légende CONSERVAT AVG, où figure Sol immobilisant un captif en habit oriental à terre. L'autre légende, attribuable à cette phase, VIRTVS ILLVRICI, est beaucoup plus rare, et est connue uniquement pour les 2e, 4e et 5e officines. Nous y observons Virtus, équipé d'une haste et d'un bouclier, marchant, un captif assis les mains liées dans le dos.

* Courriel : frederic.boursier@ght-novo.fr. Nous remercions Mme S. Estiot et M M. Amandry pour leur aide bienveillante.

1. Estiot 2004, p. 122.
2. Estiot 2004, p. 120.
3. Estiot 2004, p. 121.

La seconde phase voit l'augmentation du nombre d'officines qui passent à huit. Le type principal est RESTITVT (.) ORBIS, où figure un personnage féminin debout à droite, couronnant l'empereur debout en costume militaire à gauche, tenant une haste de la main gauche. Le revers SOLI INVICTO, présenté ici, avec Sol debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche, est rarissime et appartient à cette seconde phase.

Si l'utilisation de l'image d'Helios est connue de longue date dans le monnayage romain, la légende du Soleil Invaincu semble apparaître vers les années 260-261, chez les usurpateurs Quietus et Macrien, avec le même type iconographique et la légende SOL INVICTO[4]. Nous retrouvons le même type de revers pour le règne de Gallien seul, aussi bien pour l'atelier de Rome, avec un quinaire et un antoninien[5], que pour l'atelier d'Antioche, avec un antoninien[6].

L'Histoire Auguste[7] rapporte que ce serait lors de la bataille d'Émèse contre les palmyréniens, à l'été 272, qu'interviendrait miraculeusement le dieu SOL en faveur d'Aurélien, justifiant ainsi la fondation de la religion solaire, qui verra son officialisation par la dédicace du Temple du Soleil, sur le Champs de Mars et la création d'un collège de pontifes attachés à son culte, durant l'hiver 274-275. Dès l'été 272, l'iconographie solaire, avec des types monétaires très variés en l'honneur du dieu et les légendes CONSERVAT AVG, ORIENS AVG et SOLI INVICTO, sont inaugurées par l'atelier d'Antioche avant de se rependre de proche en proche vers l'ouest dans tout les ateliers de l'Empire[8].

Pour la 4e émission d'Antioche sous Aurélien, ce revers était connu uniquement pour la 7e officine par deux exemplaires qui appartiennent respectivement à la collection du Musée de Vienne et à la collection du cabinet des médailles de la BnF[9]. Un exemplaire pour la 4e officine est connu par son passage en vente en 2001[10]. Il s'agit donc du premier exemplaire décrit pour la 8e officine. Nous supposons que ce type a probablement été produit par toutes les officines de l'atelier, sur une période très courte, expliquant ainsi sa grande rareté.

L'antoninien, à la légende de revers RESTIVT (.) ORBIS, pour la 8e officine, issue de la collection de Munich (Inv. 84430), référencé dans la base de données en ligne, MER-RIC sous le numéro temporaire 3154, présente un avers du même coin, indiquant ainsi la continuité de production de ces deux types de revers au sein de l'officine (figure 2).

Figure 2

4. Webb 1927, *RIC* 10, *RIC* 12.
5. Webb 1927, *RIC* 119, *RIC* 286.
6. Webb 1927, *RIC* 620.
7. HA, Vita Avr.
8. Estiot 2004, p. 18.
9. MER-RIC temp 3153.
10. Vente CGB 2001.

Un denier

D/ IMPAVRELI / ANVSAVG.
R/ VIC / T / ORIAAVG // Γ. La Victoire marchant à droite, tenant une palme dans la main gauche, et le bras droit tendu, tenant une couronne. À ses pieds se tient un captif.
20 mm ; 1,72 g ; 5 h (figure 3).

Figure 3

Le buste d'Aurélien est lauré. La partie inférieure de la monnaie est craquelée et usée, et ne permet pas de reconnaître facilement le type de buste. Mais la présence d'une volute en forme de S, localisée au niveau de la base de la nuque, est typique des replis du *paludamentum*, permettant d'identifier un buste de type A*, buste lauré, drapé et cuirassé vu de trois-quart en avant.

Ce denier avec la légende VICTORIA AVG, ainsi que la marque d'officine Γ, correspondant à la 3e officine, est caractéristique de la 11e émission de l'atelier de Rome, produite entre le début l'année 275 et septembre 275[11].

Ces deniers, dénommés ainsi par les numismates, sont en billon argenté, au buste de l'Auguste lauré, taillés au 1/124 de la livre, pour un poids théorique de 2,60 g, valant probablement un demi *aurelianus*[12]. Ces monnaies divisionnaires avaient quasiment disparu de la circulation depuis le règne de Philippe l'Arabe, en dehors de quelques rares émissions, probablement de prestige, pour des distributions à l'armée ou aux hauts fonctionnaires. C'est dans l'atelier de Rome que se met en place une véritable réintroduction de cette dénomination dans le cadre de la réforme monétaire d'Aurélien, en 274.

Cette réintroduction débute, à Rome, au cours de la 10e émission, datée de la fin de l'année 274, avec la légende VICTORIA AVG pour Aurélien, issue de l'officine B, et avec les légendes LAETITIA AVG et surtout VENVS FELIX pour Séverine, issue de l'officine Γ. Cette émission est caractérisée par la marque VSV, inscrite à l'exergue du revers.

C'est principalement avec la 11e émission que les deniers vont voir leur production s'accroître, leurs types se diversifier et se généraliser aux sept premières officines sur les dix que compte l'atelier à cette période. Avec cette émission, il sera produit

11. Estiot 2004, p. 66.
12. Estiot 2004, p. 43.

aussi tous les types de bronzes réintroduits dans le cadre de la réforme : as, *dupondii* et sesterces. La base de données en ligne, MER-RIC, nous permet d'évaluer l'importance de la 11e émission pour les deniers qui dénombre 28 variétés différentes pour cette émission contre 8 pour la 10e et plus que 4 pour la 12e[13].

L'exemplaire présenté ici, avec un buste de type A*, lauré, drapé et cuirassé vu de trois-quart en avant, n'a pas été décrit pour la 3e officine et nous n'en n'avons pas retrouvé d'exemplaire similaire passé en vente. Cette officine a été particulièrement active pour Séverine, avec la légende VENVS FELIX, mais a produit aussi des deniers pour Aurélien à la légende VICTORIA AVG, dont un unique type est référencé avec un buste de type B, cuirassé vu de trois-quart avant. Si pour Aurélien, nous remarquons une production de denier présentant régulièrement, pour un même revers, soit un buste A*, soit un buste B, tous les exemplaires de denier connus, n'ont pas systématiquement leur pendant avec l'autre buste. Ce denier nous semble remplir une case manquante.

Cette monnaie présente une autre caractéristique la rendant inédite : Les césures de la légende de revers, VIC / T / ORIAAVG, n'ont jamais été décrites, mais S. Estiot signale que pour l'atelier de Rome les césures sont plus variables que pour les autres ateliers[14].

Nous remarquons plusieurs caractéristiques, rendant cet exemplaire assez inhabituel : un poids très léger, un flan très fin et irrégulier, une mollesse de frappe à l'avers, la présence d'irrégularités sur le buste au niveau du crâne et du menton, mais aussi au revers au niveau des jambes de la Victoire, ainsi qu'au niveau de la partie supérieure de la palme, pouvant faire évoquer des cassures de coin. Ces éléments pour un exemplaire inédit nous poussent à discuter l'hypothèse d'une imitation d'époque.

À la différence des monnaies de Gallien, Claude II, ou Tétricus dont les imitations sont innombrables, le monnayage d'Aurélien réformé semble avoir quantitativement peu fait l'objet d'imitation. Les trésors nous rapportent quelques rares cas à l'effigie d'Aurélien. Un exemplaire radié est recensé dans le trésor de Cunetio, en Grande Bretagne[15], deux exemplaires radiés dans le trésor de Saint-Mard, en Belgique[16], un exemplaire radié dans celui d'Auxerre-Vaulabelle[17], et un autre dans celui de Rouilly-Sacey, en France[18]. Le volumineux trésor de la Venera contient 14 exemplaires dont un denier[19].

Le trésor de Troussey, dans la Meuse, comportant deux imitations d'Aurélien, nous apporte un autre exemplaire d'un faux denier[20]. Il est décrit ainsi sous le no 4188 :

D/ IMP AVRELIANVS AVG, buste de type B, lauré, cuirassé vu de trois-quart avant.
R/ VICTORIA AVG // T (sic), Victoire marchant à gauche tenant une couronne et une palme, à ses pieds à gauche un captif assis, dos tournant.
2,67 g.

13. MER-RIC.
14. Estiot 2004, p. 64.
15. Bland, Besly 1983.
16. Lallemand, Thirion 1970.
17. Hollard, Amandry 1998.
18. Hollard 1987.
19. Estiot 1995.
20. Estiot 1998.

Nous retrouvons dans ce denier des caractéristiques communes avec celui que nous vous présentons : la même césure inconnue par ailleurs, le choix de la 3e officine, et le style de gravure, principalement au niveau des ailes de la Victoire et de la palme.

Cette imitation proche de l'exemplaire présenté ici, rend plausible l'hypothèse d'une imitation d'époque, mais notre denier présente aussi bien au droit qu'au revers un style typique de l'atelier de Rome, que se soit pour l'effigie, la forme de la couronne, le traitement du buste drapé que pour la graphie et le lettrage. Nous pouvons espérer que des découvertes ultérieures nous permettrons de conclure définitivement.

Bibliographie

Bland, Besly 1983 : R. Bland, E. Besly, *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*, London, 1983.

Estiot 1995 : S. Estiot, *Ripostiglio della Venera. Nuevo catalogo II. 1. Aureliano*, Roma, 1995.

Estiot 1998 : S. Estiot, Le trésor de Troussey (Meuse) : 5 864 antoniniens et *nummi*, 303 AD, *TM*, XVII, 1998, p. 181-303.

Estiot 2004 : S. Estiot, *Bibliothèque nationale de France. Catalogue des Monnaies de l'Empire romain XII.1. D'Aurélien à Florien (270-276 après J.-C.)*, Paris / Strasbourg, 2004.

Hollard 1987 : D. Hollard, Le trésor de Rouilly-Sacey (Aube), *TM*, IX, 1987, p. 53-91.

Hollard, Amandry 1998 : D. Hollard, M. Amandry, Le trésor d'antoniniens d'Auxerre-Vaulabelle (Yonne), *TM*, XVII, 1998, p. 31-54.

Lallemand, Thirion 1970 : J. Lallemand, M. Thirion, *Le Trésor de Saint-Mard. I. Étude sur le monnayage de Victorin et des Tétricus*, Wetteren, 1970.

MER-RIC : S. Estiot, J. Mairat, *Roman Imperial Coinage AD 268-276 (Monnaies de l'Empire Romain AD 268-276*, MER-RIC AD 268-276 (http://www.ric.mom.fr/fr/home).

Webb 1927 : P. H. Webb, *The Roman Imperial Coinage V.1. Valerian to Florian*, London, 1927.

Georges GAUTIER

Le Grand Tour exemplaire d'un *nummus* alexandrin d'exception : de Paris (1904) à Madrid (2017)

Dans sa tomaison de 1904, la *Revue numismatique* publiait un article de Giovanni Dattari intitulé : « Sur l'époque où furent frappées en Égypte les premières monnaies de la réforme de Dioclétien »[1]. Giovanni Dattari (1858-1923), célèbre collectionneur italien établi en Égypte, est bien connu pour la série exceptionnelle de monnaies impériales alexandrines à légendes grecques qu'il avait réunie au cours de plusieurs décennies. Il possédait également un nombre très important de monnaies romaines à légendes latines. Toutes ses collections furent transférées, après son décès, à Rome et dispersées dans la seconde moitié du siècle dernier. Elles ont alimenté et continuent d'alimenter le marché numismatique, ainsi qu'on le verra ci-après.

L'article de G. Dattari portait sur une trouvaille de *nummi* lourds composée de 1054 monnaies, dont plus de la moitié frappées à Alexandrie, que l'auteur venait d'acquérir. Cette trouvaille avait été faite en Égypte en novembre 1903 précisait-il,

1. Dattari 1904.

sans toutefois en indiquer le lieu. Avec perspicacité, G. Dattari avait isolé du contenu de ce dépôt, dont il donnait en annexe un inventaire succinct, un *nummus* au nom de Constance César, dont il accompagnait la description d'un croquis, très approximatif comme nous le verrons, dû à un dessinateur non identifié, qui signait son œuvre d'initiales en forme de monogramme, qui peut se lire A et R (figure 1). Conscient de l'importance de cette monnaie datée selon les années de règne des souverains, à l'image des tétradrachmes alexandrins à légendes grecques, G. Dattari interprétait les différents LB/E // ALϵ, comme l'indication que la pièce provenait de la 5e officine d'Alexandrie (ϵ) et qu'elle avait été frappée durant la deuxième année (LB) du règne de Constance César, c'est-à-dire en 293-294. En conséquence, il proposait d'avancer la date de l'introduction de la réforme monétaire à 293 au lieu de 294, année communément admise à l'époque. Or G. Dattari ignorait visiblement qu'Otto Voetter avait, dès 1893[2], publié un *nummus* alexandrin de sa collection personnelle, daté de l'an 12 de Maximien Hercule et portant les différents LIB/A // ALE. Une photographie lisible, bien qu'assez floue, accompagnait cette publication (figure 2). Le numismate autrichien publiait en second lieu, en 1911, ces deux monnaies datées dans un article de synthèse consacré au monnayage réformé de bronze argenté d'Alexandrie[3]. Il interprétait lui aussi les lettres LB sur le *nummus* Dattari comme l'indication de la deuxième année régnale de Constance César et la lettre ϵ comme celle de la 5e officine de l'atelier. O. Voetter accompagnait son article, comme à son habitude, d'une série de croquis réalisés par ses soins. Il reproduisait de la sorte, outre son propre *nummus* déjà publié en 1893 (figure 3), la monnaie de G. Dattari qu'il avait certainement pu examiner après 1904, sans doute sur la base d'un estampage réalisé selon la technique du frottis, un procédé fort en usage à l'époque et que pratiquait le collectionneur italien (figure 4). Ce nouveau croquis du *nummus* Dattari est beaucoup plus précis que celui donné en 1904. On notera cependant un oubli manifeste au niveau des rubans qui ornent le buste au droit de la monnaie. Quant au *nummus* de la collection d'O. Voetter, le croquis réalisé permet de vérifier la fiabilité de telles reproductions lorsqu'on le compare à la photographie de la même monnaie qui nous a été aimablement fournie ainsi que les données correspondantes[4] et qui se trouve dans la collection de Vienne (Autriche) (figure 5).

En 1893 comme en 1911, O. Voetter datait sans hésitation ce *nummus* de la douzième année du règne de Maximien et en situait la frappe au plus tôt après le 28 août 296. Pendant pratiquement un demi-siècle, les hypothèses variées sont allées bon train, tant au sujet de la datation des deux *nummi* en cause et, par voie de conséquence, de l'introduction du monnayage reformé à Alexandrie que de la séquence des émissions successives de *nummi* de l'atelier.

Certaines interprétations erronées ayant la vie dure, il a fallu attendre 1960 pour que J.-P. Callu[5] démontre que le *nummus* Dattari ne pouvait avoir été émis qu'au cours de la cinquième année du règne de Constance, en 296-297 et qu'il provenait donc de l'officine B d'Alexandrie. Son argumentation se fondait à juste titre sur le fait

2. Voetter 1893.
3. Voetter 1911.
4. WIEN (RÖ. 55604, 8,42 g ; 12 h), ex. Voetter, *RIC* VI 24 (cet exemplaire). Nos vifs remerciements vont à K. Vondrovec à ce sujet.
5. Callu 1960, p. 20-30.

qu'il ne pouvait y avoir, en 293/294, cinq officines en service à Alexandrie où, d'ailleurs, le monnayage à légendes grecques aux noms des tétrarques n'émanait que de quatre officines. Ni G. Dattari, ni O. Voetter n'avaient, en 1904 comme en 1911, pris une telle donnée en considération. Il semble admis pour l'heure que le passage de trois à cinq officines n'est intervenu à Alexandrie que plusieurs années après la fin de l'usurpation de Domitius Domitianus. Il situait en conséquence après le 28 août 296 le début du monnayage réformé dans l'atelier où il était, selon lui, inauguré par la série des monnaies datées. Cette démonstration était reprise en 1967 par C. H. V. Sutherland[6], qui plaçait toutefois encore l'introduction de la Réforme monétaire à Alexandrie en 294. Ceci le contraignait à faire précéder la série des *nummi* datés sans contestation possible de 296-297 de plusieurs autres séries. Dans l'entretemps, historiens, papyrologues, numismates et épigraphistes s'étaient exercés à démontrer que la Réforme monétaire avait pu être introduite à Alexandrie à des dates variables, allant de 293, voire même de 292, à 296. Il en allait de même pour fixer la période pendant laquelle Domitius Domitianus avait pris le pouvoir ainsi que la durée de cette usurpation. Là encore, les supputations étaient légions entre 292 et 297, la majorité des opinions oscillant à ce sujet entre 295-296 et 296-297. J. Schwartz[7], qui se prononçait encore en 1975 en faveur de la seconde de ces options, a eu alors le grand mérite, dans son ouvrage consacré à Domitius Domitianus, de donner la liste des quelques 102 livres, articles et essais de toute nature qui avaient traité, depuis 1870, sous la plume de 61 auteurs, sauf erreur ou omission de notre part, de cet épisode de l'histoire de l'Égypte ainsi que du sujet que nous abordons ici. À l'issue d'un examen critique approfondi des différentes sources et références, il exprimait sa préférence pour 296-297 tout en laissant cependant la porte ouverte à une datation plus basse, en 297-298, en notant qu'en Égypte, ainsi que R. Rémondon[8] l'avait déjà fait en 1966, un « vide existe en ce qui concerne les textes mentionnant les tétrarques entre août 297 et janvier 298 ».

Reprenant en 1976 l'ensemble du dossier Domitius Domitianus, J. D. Thomas et A. Geissen[9] ont établi sur des bases solides que l'usurpation était intervenue en 297-298. Dans une telle fourchette chronologique, Domitius Domitianus a pris le pouvoir, vraisemblablement dans le courant de l'été 297, pour répondre à l'insatisfaction des Égyptiens de voir étendue à leur province, qui bénéficiait d'un statut économique et financier particulier, la Réforme unificatrice du monnayage impérial. Il ne nous appartient pas, au-delà, de développer ici les tenants et les aboutissants de cette grave crise politique qu'a alors connue l'Égypte. Si l'on accepte, comme nous le faisons volontiers, les dates de 297-298 pour le déroulement de l'épisode Domitius Domitianus, on ne peut que confirmer, à Alexandrie, l'antériorité sur toute autre frappe de bronze argenté des *nummi* datés de l'an 12 de Maximien et de l'an 5 de Constance. Pour autant, ces monnaies, qui n'ont pu être émises qu'après le 28 août 296, proviennent-elles seulement de deux officines, A et B, alors en fonctionnement en Égypte pour produire ce monnayage entièrement nouveau ? De même, entre cette production initiale, que nous n'osons toutefois pas qualifier d'expérimentale, qui combine légendes en latin

6. Sutherland 1967, p. 645-647.
7. Schwart 1975, p. 64 et 84.
8. Rémondon 1966.
9. Thomas 1976 ; Geissen 1976.

Figure 1

Figure 2

Figure 3

Figure 4

Figure 5

Figure 6

Figure 7

et datations selon le système local traditionnel, et la prise de contrôle par Domitius Domitianus de l'atelier monétaire, il est vraisemblable que d'autres séries de *nummi* aient été produites. On peut penser à cet égard à l'émission signée - / A, B, Γ // ALE pour la réalisation de laquelle le nombre d'officines aurait alors été porté à trois. Le monnayage de bronze argenté à légendes latines de Domitius Domitianus serait ensuite intervenu en 297 et produit, à partir de l'été, dans les mêmes trois officines, à son nom et à ceux des tétrarques dans l'espoir, vain, de se voir légitimer par ces derniers, à l'image de Carausius qui avait déjà tenté, sans plus de succès, de faire de même, à Londres, quelques années plus tôt, auprès de Dioclétien et de Maximien. Pour flatter la spécificité égyptienne, l'usurpateur a en outre, comme on le sait, fait figurer au revers des *nummi* produits sous son autorité, l'aigle des Lagides au pied du

Génie du Peuple romain. Dans un autre cadre, il nous a été donné de constater que Domitius Domitianus avait également poursuivi, à Alexandrie, la frappe de l'argent réformé, qui avait été introduit par les tétrarques à partir d'août 296[10]. Enfin, si comme selon toute vraisemblance, il n'a pris le pouvoir que dans le courant de l'été 297 alors qu'en fonction du calendrier égyptien sa première année de règne était déjà largement entamée, ceci peut expliquer, in fine, que son monnayage à légendes grecques, dont la production peut n'avoir débuté qu'à partir du 29 août 297, est exclusivement daté de sa seconde année.

À l'issue de cette longue digression, qu'en est-il dans tout cela, du devenir du *nummus* Dattari ?

En 1987, W. E. Metcalf[11] qui considérait comme nous le faisons, que la thèse développée par J. D. Thomas et A. Geissen pour la datation de l'usurpation de Domitius Domitianus fixée par eux en 297-298 était probante, relevait incidemment par ailleurs que le *nummus* décrit par G. Dattari en 1904 n'avait, depuis lors, par reparu physiquement si l'on peut dire. Cette monnaie « is no longer traceable » écrivait-il à ce propos. Or, voici à peine quelques mois, le catalogue de vente aux enchères d'une firme madrilène[12] proposait une série importante de *nummi* lourds, en précisant que ces exemplaires provenaient de la collection Dattari. Quelle ne fut pas notre surprise de constater que parmi les monnaies ainsi offertes figurait le *nummus* signé LB/Є // ALE au nom de Constance, décrit par G. Dattari en 1904 (figure 6). La juxtaposition de la photographie du catalogue de vente, à l'échelle 1/1, et du croquis réalisé en 1911 par O. Voetter, ne laisse aucune place au doute et nous sommes bien en présence de la monnaie publiée dans la *Revue numismatique* et assortie alors d'un croquis fort approximatif. Celui-ci comporte notamment une erreur dans la reproduction de la légende de revers représentée avec une césure GENIO PO-PVLI ROMANI, alors que sur l'original, à l'identique du croquis d'O. Voetter, on lit la césure GENIO POPVL-I ROMANI. Nous avons pu obtenir, outre le poids et l'axe, un moulage de l'exemplaire que nous avons fait photographier (figure 7).

Nous donnons ci-après la description complète du *nummus* Dattari :

D/ FL VAL CONSTANTIVS NOB CAES – O*, rubans de type 1

R/ GENIO POPVL-I ROMANI LB/Є // ALE

9,79 g ; 12 h ; *RIC* VI 25 (cet exemplaire).

On notera que sur le croquis publié en 1904, le dessinateur a fait figurer les rubans, derrière l'effigie de Constance, comme ils figurent sur l'original de la monnaie. En revanche, ainsi que mentionné *supra*, le ruban postérieur n'est pas représenté sur le croquis d'O. Voetter. Cette absence est probablement due à un défaut de l'estampage utilisé par lui pour reproduire le *nummus* Dattari.

Ainsi s'achève le périple d'une monnaie emblématique qui l'a conduite, sans avoir jamais été photographiée auparavant, du Caire à Paris, puis à Vienne, à Rome et de là à Madrid, après avoir matériellement disparu des contrôles depuis plus d'un siècle. On ne pouvait dès lors, pour évoquer ses pérégrinations, qu'intituler cette communication « Le Grand Tour exemplaire d'un *nummus* alexandrin d'exception ».

10. Gautier, étude en préparation.
11. Metcalf 1987.
12. Vico 2017, p. 148, nº 630.

Bibliographie

CALLU 1960 : J.-P. CALLU, *Genio Populi Romani*, Paris, 1960.
DATTARI 1904 : G. DATTARI, Sur l'époque où furent frappées en Égypte les premières monnaies de la réforme de Dioclétien, *RN* 1904, p. 394-399.
GEISSEN 1976 : A. GEISSEN, Numismatische Bemerkung zu dem Aufstand des L. Domitius Domitianus, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 22, 1976, p. 280-286.
METCALF 1987 : W.E. METCALF, From greek to latin currency in third century Egypt, in *Mélanges offerts à P. Bastien*, Paris, 1987, p. 157-168.
RÉMONDON 1966 : R. RÉMONDON, La révolte de Domitius Domitianus et le voyage en Égypte de Dioclétien, d'après le témoignage des papyrus et des ostraca, *Revue des Études grecques*, 74, 1966, p. IX-X.
SCHWARTZ 1975 : J. SCHWARTZ, *L. Domitius Domitianus*, Bruxelles, 1975.
SUTHERLAND 1967 : C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage*, VI, London, 1967.
VICO 2017 : J. VICO, Subasta 148, 8.6.2017, Madrid, 2017.
VOETTER 1893 : O. VOETTER, Eine datierte Münze römischer Prägung aus der Münzstätte Alexandria, *Monatsblatt der numismatischen Geselschaft in Wien*, 124, 1893, p. 287-289.
VOETTER 1911 : O. VOETTER, Die römische Kupferprägung in Alexandria, *NZ*, 1911, p. 171-184 et pl. 1.

Guillaume MALINGUE

Un *aureus* inédit au nom de Maximien Hercule, frappé à Carthage

En novembre dernier, la maison Busso Peus a vendu un *aureus* inédit au nom de Maximien, frappé à Carthage.

D/ MAXIMIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite.
R/ FELIX A-D-VENT AVGG NN // PK. L'Afrique debout de face, tête à gauche, coiffée de la dépouille d'éléphant, tenant une défense dans la main gauche et un étendard dans la droite. Son pied droit s'appuie sur un lion couché à gauche, tenant un taureau terrassé entre ses griffes (figure 1).

Cette heureuse découverte vient mettre un terme à près d'un siècle d'attente. Car si l'*aureus* est inédit, son existence en revanche a été supposée par la plupart des chercheurs ayant étudié l'atelier de Carthage, avec en premier lieu K. Pink[1] et surtout G.Elmer[2] au début des années trente. Cette monnaie complète en effet la série d'*aurei* de l'émission inaugurale de l'atelier de Carthage, jusqu'alors connue uniquement par des frappes aux noms de Dioclétien, Constance et Galère. La lacune était d'autant plus flagrante que ces *aurei* ont été frappés pour les propres troupes de Maximien.

* Chercheur associé à l'APOHR, UMR 7041 - ArScAn (CNRS ; Université Paris 1 ; Université de Paris Ouest Nanterre ; Ministère de la Culture et INRAP). Courriel : gmalingue@yahoo.fr. Cet article fait largement appel au matériel rassemblé dans le cadre d'une thèse de doctorat en Archéologie portant sur « l'Atelier monétaire de Carthage », soutenue en 2014 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Christol et François Villeneuve.

1. PINK 1931, p. 22.
2. ELMER 1932, p. 25, nº 6.

Figure 1 (agrandissement × 1,5)[3].

Fin 296, Maximien se rend en Afrique pour mettre fin aux agitations d'une alliance de tribus maures, les *Quinquegentanei*. Il y séjournera probablement jusqu'au printemps 299[4]. Peu après son arrivée en Afrique, il fait ouvrir un atelier monétaire à Carthage, peut-être à l'aide de personnels prélevés sur les ateliers de Rome et Aquilée. La *moneta* africaine fonctionnera pendant une douzaine d'années, et restera la seule tentative d'établissement d'un centre de production monétaire impérial à Carthage[5], pourtant l'une des villes les plus peuplées de l'Empire. Les premières monnaies frappées à Carthage ont certainement été distribuées aux troupes accompagnant l'empereur, au titre de *donativum*. Par la suite, l'atelier assurera une production très importante, pour renouveler le stock monétaire africain.

Pour son émission inaugurale, l'atelier carthaginois, frappe le revers au type « Afrique » dans les trois métaux : or, argent et bronze argenté (figures 2-3).

Figure 2 - *Argenteus* de la première émission,
au nom de Maximien (agrandissement × 1,5)[6].

3. *RIC*-, Dr. Busso Peus Nachf. Auction 417, 2 novembre 2016, Lot nº 690, 5,3 g.
4. Pour les dates du séjour de Maximien en Afrique, voir par exemple Malingue 2007 ; Zuckerman 1994 ; Rebuffat 1992 ou encore Maymo I Capdevilla 2000.
5. Si l'on excepte, dans contexte très diffèrent, les brèves frappes de Claudius Macer en 68 apr. J.-C. L'atelier ouvert par Maximien sera fermé par Maxence fin 307 ou début 308, puis rouvert, courant 308, par Domitius Alexander, avec cependant des volumes de production très inférieurs. À la chute de Domitius Alexander en 310, l'atelier de Carthage fermera définitivement, et il faudra attendre la période vandale pour voir la création d'un nouvel établissement monétaire en Afrique.
6. *RIC* 11b, vente NAC 33, 6 avril 2006, nº 588 // Gorny & Mosch, 13 octobre 2003, nº 571 // 2,7 g.

Figure 3 - *Nummus* de la première émission, au nom de Maximien[7].

Ce revers associe la personnalisation d'*Africa* à la légende FELIX ADVENT(us) AVGG(ustorum) NN(ostrorum) : « L'heureuse arrivée de nos (deux) Augustes ». Il célèbre l'*adventus* de Maximien et la pacification de la région. Si l'on excepte les Gordiens, c'est en effet la première fois depuis Hadrien, 160 ans plus tôt, qu'un empereur se rend en Afrique.

La défense d'éléphant que tient l'Afrique est un de ses attributs traditionnels. En revanche, l'étendard l'est beaucoup moins. De plus, cet étendard n'est pas un insigne de légion, mais un *vexillum,* l'enseigne des unités détachées. Il fait donc directement référence aux unités formant le *comitatus* de Maximien. Aux pieds de l'Afrique, un lion tient entre ses griffes un taureau terrassé. Ce lion peut faire référence à l'Afrique, mais pourrait aussi symboliser Maximien, l'empereur herculéen, vêtu de la léonté et victorieux des rebelles maures. Néanmoins sur certaines frappes, l'Afrique parait marcher sur le lion, voir le dominer, ce qui semblerait malvenu si le lion symbolise Maximien. Mais si l'Afrique, au lieu de dominer le lion, s'appuie sur lui, le félin devient alors son soutien[8]. Frappé dans un contexte militaire, ce revers célèbre à la fois la gloire de l'Afrique, la puissance de Maximien (le lion), sa victoire (le taureau terrassé), la paix restaurée, la gloire des soldats accompagnant l'empereur (le *vexillum*), les bienfaits de la visite impériale (FELIX ADVENT), et l'unité symbolique du pouvoir (AVGG NN). Il est en effet intéressant de constater que la légende témoigne de la venue en Afrique des deux Augustes (AVGG NN). En 297/298, Dioclétien était en Égypte, et si une réunion à Carthage n'est pas impossible, il est évidemment plus vraisemblable que Maximien soit venu seul, la légende au pluriel représentant l'unité du pouvoir impérial[9].

7. *RIC* 19b, Vienne (Kunsthistorisches Museum) // Coll. Otto Voetter// 9,15 g ; 12 h.
8. Des monnaies posthumes au nom de Maximien, frappées par Constantin à Rome en 317-318 (*RIC* 120, 123, 126) figurent un lion au revers. La léonté est également un attribut de la lignée « herculéenne » fondée par Maximien.
9. C'est le seul exemple de monnaie célébrant un *adventus* sous la première tétrarchie. En 290 on trouve un *aurelianus* de Lyon avec ADVENTVS AVGG NN (*RIC* 11 et 337). Entre 310 et 312 Londres frappe des ADVENTVS AVGG (*RIC* 82), AVG (*RIC* 133-141), AVG N (*RIC* 142-143) et AVG NN (*RIC* 144-145). Enfin, en 313 Ticinum frappe un multiple de neuf *solidi* avec une légende au pluriel FELIX ADVENTVS AVGG NN (*RIC* 111).

Pour cette première émission, très courte[10], j'ai pu recenser 117 *nummi*, 166 *argentei*, et seulement sept *aurei* :

- quatre au nom de Dioclétien (figures 4-7) ;
- notre exemplaire au nom de Maximien (figure 8) ;
- un au nom de Constance Chlore (figure 9) ;
- et un au nom de Galère (figure 10).

Figure 4 - Dioclétien (agrandissement × 1,5)[11].

Figure 5 - Dioclétien (agrandissement × 1,5)[12].

Figure 6 - Dioclétien (agrandissement × 1,5)[13].

10. Pour cette émission inaugurale, nous connaissons donc 290 monnaies, à mettre en parallèle avec les 14 500 monnaies recensées pour l'ensemble de l'atelier entre 297 et 308.
11. Dioclétien, Carthage, *RIC* 1, Basel (Historisches Museum) n° 1903.2273 // a priori acquis en 1903 // 5,14 g ; 12 h.
12. Dioclétien, Carthage, *RIC* 1, Belgrade (Musée national) n° II/277 // découvert en fouille à Obrenovac, à une date inconnue (avant 1992) // 4,9 g ; 12 h.
13. Dioclétien, Carthage, *RIC* 1, Londres (British Museum) n° 114 // Sotheby & Co, 01 juin 1850, n° 792 // Coll. John Brumell // Très probablement Coll. Richard Meads (1755) // 4,65 g ; 12 h.

Figure 7 - Dioclétien (agrandissement × 1,5)[14].

Figure 8 - Maximien (agrandissement × 1,5)[15].

Figure 9 - Constance (agrandissement × 1,5)[16].

Figure 10 - Galère (agrandissement × 1,5)[17].

14. Dioclétien, Carthage, *RIC* 1, Madrid - (Museo de la Fabrica Nacional de Moneda y Timbre) nº 11.098 // acheté à Londres en 1946 // 5,27 g ; 12 h.
15. Maximien, Carthage, *RIC* -, Dr. Busso Peus Nachf. Auction 417, 2 nov. 2016, Lot nº 690. *RIC*-, 5,3 g.
16. Constance Chlore, Carthage, *RIC* 2a, Vienne (Kunsthistorisches Museum) nº 70760 // Hess, 22 mai 1935, nº 3536 // Coll. Franz Trau // 4,58 g ; 6 h.
17. Galère, Carthage, *RIC* 2b, Tunis (Musée du Bardo) nº 50 // Naville Ars Classica 17, 03 octobre 1934, nº 1828 // Coll. Evans // Trésor de Beaurains nº 1 // 5,19 g.

Les quatre *aurei* de Dioclétien sont issus de la même paire de coins, et l'exemplaire au nom de Maximien est également issu du même coin de revers. Les deux exemplaires au nom des Césars sont issus de deux autres coins de revers. Le nombre limité de coins, et le partage de coin entre Dioclétien et Maximien témoignent du faible volume de l'émission. Il témoigne également des balbutiements de la mise en place de l'organisation des frappes dans le nouvel atelier. En effet, pour cette émission inaugurale, les *argentei* et les *nummi* sont frappés dans trois officines, la première dédiée à Dioclétien, la deuxième à Maximien, et la troisième frappant les deux Césars. À la toute fin de cette première émission, une quatrième officine est créée pour séparer les frappes des deux Césars. Chaque officine sera alors strictement dédiée à un prince, en respectant l'ordre hiérarchique du collège tétrarchique. Carthage conservera cette organisation jusqu'à sa fermeture par Maxence, fin 307 ou début 308.

Les frappes d'or et d'argent ne se poursuivront pas au-delà de l'émission inaugurale, tandis que les *nummi* continueront d'arborer le revers à l'Afrique. Ils seront remplacés fin 298, au départ de l'empereur, par un type célébrant la richesse et la félicité dans laquelle Maximien laisse l'Afrique : « Carthage tenant des épis », accompagné des légendes : SALVIS AVGG ET CAESS FEL KART et SALVIS AVGG ET CAESS AVCTA KART.

Figure 11 - Nummus – Galère,
SALVIS AVGG ET CAESS FEL KART[18].

Bibliographie

Elmer 1932 : G. Elmer, Die Prägungen des staatlichen römischen Münzamtes in Karthago, *NZ* 65, 1932.

Malingue 2007 : G. Malingue, Un médaillon de bronze de l'Empereur Maximien Hercule frappé à Carthage, *BSFN*, 2007, p. 117-123.

Maymo i Capdevilla 2000 : P. Maymo i Capdevilla, Maximiano en campaña; matizaciones cronológicas a las expediciones hispanas y africanas del Augusto Hercúleo, *Polis, Revista de ideas y formas políticas de la Antigüedad Clásica*, 2000, p. 229-257.

Pink 1931 : K. Pink, Die Goldprägung des Diocletianus und seiner Mitregenten, *NZ* 64, 1931.

Rebuffat 1992 : R. Rebuffat, Maximien en Afrique, *Klio*, Band 74, 1992, p. 371-379.

Zuckerman 1994 : C. Zuckerman, Les campagnes des Tétrarques, 296-298. Notes de Chronologie, *Antiquité Tardive*, 2, 1994, p. 65-70.

18. Galère, Carthage, *RIC* 32b, Gorny 203, 8 mars 2012, nº 2548 // 10,92 g ; 6 h.

Simon COUPLAND*, Philippe SCHIESSER**

Une obole hybride inédite de Saint-Martin de Tours attribuable à Charles le Chauve (840-877) correspondant à deux types inédits d'oboles pour Tours

Les monnaies du type dit au temple ont été frappées dans plusieurs ateliers sous Charles le Chauve entre la date de son accession en 840 et la grande réforme monétaire inaugurée par l'Édit de Pîtres, en 864[1].

Un seul denier de l'abbaye Saint-Martin de Tours est connu au type habituel. Il comporte au droit le nom du roi, +CARLVS REX, autour d'une croix, et, au revers, le nom de l'atelier, +SCI MARTINI MONETA, autour d'un temple (figure 1).

Figure 1 - Denier de Charles le Chauve, Saint-Martin de Tours (MG 919 ; CRINON 1997, nº 2 ; DEPEYROT 1054[2]). Copenhague, Den kongelige Mønt-og Medaillesamling, Nationalmuseet, KP 1441, 1,22 g, 18 mm (agrandissement × 1,5).

Sur tous les autres deniers connus, le graveur a inversé les légendes habituelles des autres ateliers. Le nom du roi, CARLVS REX, entoure ici le temple et la légende +SCI MARTINI MONETA encercle une petite croix dans un grènetis sur l'autre face (figures 2-4).

La provenance de la monnaie unique de la collection de Copenhague n'est pas connue mais une trentaine de trouvailles du type inversé sont répertoriées. Pour les trésors, douze deniers ont été trouvés dans le grand trésor de Pilligerheck (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), douze autres dans un trésor dispersé et imparfaitement décrit qui aurait été découvert dans l'Indre-et-Loire, cinq encore dans le trésor important de Roermond (Limburg, Pays-Bas), et un enfin dans le dépôt belge de Zelzate (Oost-Vlaanderen)[3]. Quatre trouvailles isolées sont également inventoriées : une en Allemagne, à Brême (Basse-Saxe), et les trois autres aux Pays-Bas, à Dieren (Gelderland), à Utrecht et à Wijk bij Duurstede (Utrecht), site de l'ancien port carolingien de Dorestad[4].

* Affiliated Scholar, McDonald Institute for Archaeological Research, Université de Cambridge, Courriel : vikingvicar@btinternet.com.

** Président de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, Courriel : numismate@yahoo.fr.

1. COUPLAND 1991.
2. MG ; MORRISON, GRUNTHAL 1967 ; CRINON 1997, p. 63 ; DEPEYROT 2017.
3. COUPLAND 2011, nos 97, 117, 118, 154. Ces chiffres corrigent COUPLAND 1991, p. 138.
4. Brême : SCHULZE-DÖRRLAMM 2010, p. 365, n. 101 ; Dieren : http://www.bodemvondstenwereld.nl/viewtopic.php?p=663959#p663959 (15 janvier 2017) ; Utrecht : Haertle 1997, nº 807 = NUMIS (https://nnc.dnb.nl/dnb-nnc-ontsluiting-frontend/#/numis, 15 janvier 2017), nº 1029597 ; Wijk bij Duurstede : COUPLAND 1991, p. 138, n. 53.

Figures 2-4 - Deniers de Charles le Chauve, Saint-Martin de Tours (MG 920-921 ; CRINON 1997, nº 3 ; DEPEYROT 1053). 2 : Sans point au revers ; collection privée ; 1,58 g ; 21 mm. 3 : Point sous le I et NE liés au revers ; collection privée ; 1,75 g ; 21 mm. 4 : Point sous le N au revers ; collection privée ; 1,62 g ; 21 mm (agrandissement × 1,5).

La spécificité de ces deniers – qui présentent un titre royal plus court (en effet, sur la plupart des monnaies de cette époque, la légende est +CARLVS REX FR), entourant le temple au lieu de la croix – rend possible l'attribution à l'abbaye Saint-Martin de Tours d'un groupe de deniers du même roi avec la légende XPISTIANA RELIGIO – la religion chrétienne. Sur ces monnaies, les inscriptions sont également inversées et autour du temple. Le style est tout à fait identique aux autres deniers avec le nom

de lieu. Les parallèles entre ces monnaies et celles de Saint-Martin de Tours avaient déjà été remarqués par Raymond Serrure en 1904[5]. Cette série a été désignée sous la dénomination « groupe C1 » et attribuée à l'abbaye dès 1991[6] (figure 5).

Figure 5 - Denier de Charles le Chauve, *Christiana religio* groupe C1, attribuable à Saint-Martin de Tours (MG 1156 ; CRINON 1997, nº 4 ; DEPEYROT 1038B), trouvé à Lindholm Høje percé (Crinon 1997, nos 4-2 : +CARELVS REX). Copenhague, Den kongelige Mønt-og Medaillesamling, Nationalmuseet, 3877.3 ; 1,32 g ; 20 mm (agrandissement × 1,5).

Ces monnaies sont rares : deux étaient présentes dans le trésor de Roermond et une a été trouvée dans le dépôt de Pilligerheck. Une trouvaille isolée a été faite à Lindholm Høje dans le Jutland (Danemark : figure 5). Enfin, un exemplaire sans provenance est illustré par Gariel et par Morrison et Grunthal.[7] Sur trois de ces cinq exemplaires (CRINON 1997, nos 4-1, 4-3/1 et 4-3/2), le X de XPISTIANA a la forme d'une croix (+) et s'aligne avec la croix centrale. C'est ce trait qui permet l'attribution d'un deuxième groupe de deniers de Charles le Chauve comportant la légende *Christiana religio* à l'atelier de Saint-Martin de Tours (dénommé groupe C2). Ces monnaies portent également le titre court caractéristique, +CARLVS REX, autour de la croix à l'avers. Au revers, la lettre X du début du mot XPISTIANA est absente. La croix sur le toit du bâtiment en tient lieu (figures 6-7).

Le trésor de Pilligerheck contenait cinq de ces monnaies. Il y en avait également une dans le dépôt de Luzancy (Seine-et-Marne : figure 6)[8] et une dans le premier trésor de Westerklief (Noord-Holland : figure 7). Deux trouvailles isolées sont connues : l'une dans le département de l'Aude, et l'autre à Morsum sur l'île de Sylt (Schleswig-Holstein : maintenant en Allemagne, mais au IXe siècle au Danemark)[9]. Enfin, un exemplaire est présent dans les collections du musée central d'Utrecht et a sans doute été trouvé aux environs de cette ville, peut-être, comme tant d'autres trouvailles, à Wijk bij Duurstede[10].

5. R. SERRURE, Paris, 13 mai 1904, Monnaies grecques, romaines françaises et étrangères royales et féodales (séries provençales), vente de la collection du Comte de Castellane, lot 243.
6. COUPLAND 1991, p. 144.
7. Roermond : VAN GELDER 1985, p. 46, nº 52 ; Pilligherheck : Münchner Münzhandlung Karl Kreß, Munich, 7 août 1967, lot 326 ; Lindholm Høje : BENDIXEN 1988, nº 7 ; GARIEL, XLV, 63 = MG 1156.
8. iNumis, Paris, 10 octobre 2008, lot 89, nº 161.
9. COUPLAND 1991, nos 102, 118, 128 ; Aude : http://numismate.forumactif.com/t346-denier-charles-ii (16 janvier 2017) ; Morsum : WIECHMANN 2004, nº 6.
10. Utrecht, Centraal Museum nº 5537.

Figures 6-7 - Deniers de Charles le Chauve, *Christiana religio* groupe C2, attribuables à Saint-Martin de Tours. (MG - ; CRINON 1997, nº 5 ; DEPEYROT -). 6 : Trésor de Luzancy ; collection privée ; 1,08 g ; 20,5 mm. 7 : Trésor de Westerklief 1 : image de l'ancien Koninklijk Penningkabinet[11] ; Rijksmuseum van Oudheden, Leyde ; 1,33 g ; 21 mm (agrandissement × 1,5).

Nous avons récemment eu connaissance d'une obole hybride qui ne porte aucun titre royal. En effet, elle porte sur ses deux faces les deux revers décrits plus haut : +SCI MARTIN MONETA autour d'une croix, et PISTIANARELICIO autour d'un temple, la croix sur le toit formant la première lettre X de la légende (figure 8).

Figure 8 - Obole hybride de Charles le Chauve, *Christiana religio*, groupe C2, attribuable à Saint-Martin de Tours (MG - ; CRINON 1997 - ; DEPEYROT -) ; collection privée ; 0,44 g ; 16 mm (agrandissement × 1,5).

11. BESTEMAN 1997, p. 225.

Il semble évident que cette monnaie a été produite en même temps que les deniers du groupe C2, c'est à dire entre 840 et 864. Le poids de 0,44 g est léger pour l'époque carolingienne. Il faut toutefois noter qu'elle est d'assez mauvaise conservation et ébréchée et que, durant cette première partie du règne de Charles le Chauve, plusieurs ateliers, dont celui de Saint-Martin de Tours (figures 1-2)[12], frappaient des monnaies légères. Jusqu'ici, aucune obole de Tours du règne de Charles le Chauve n'était connue avant celles au type de l'Édit de Pîtres (864) signalées dans les fouilles de Tours et Saint-Mexme de Chinon[13]. Les oboles au grand monogramme comportant le nom de lieu TVRONIS (figure 9) qui ont été souvent attribuées à ce roi,[14] doivent être réattribuées à Charlemagne, tout comme les deniers du même type trouvés dans le trésor de Château-Roussillon (Ruscino), Wiesbaden-Biebrich et Wijk bij Duurstede[15]. Après la réforme de 793, Charlemagne a employé à Tours uniquement le nom de la ville, TVRONIS, tandis qu'entre 840 et 864, Charles le Chauve utilisait celui de l'abbaye, SCI MARTINI MONETA ou la légende *Christiana religio*.

Figure 9 - Obole de Charlemagne de Tours (MG 914 ; Crinon 1997, nº 1 ; Depeyrot 1032B) ; collection privée ; 0,68 g ; 16 mm (agrandissement × 1,5).

Plusieurs ateliers ont frappé des oboles pendant la première partie du règne de Charles le Chauve : Bourges, Clermont, Melle, Toulouse mais aussi probablement Bordeaux et Orléans[16]. Tous ces lieux sont situés à l'ouest du royaume et il n'est donc pas tellement surprenant que l'atelier de Saint-Martin de Tours doit maintenant être ajouté à cette liste.

Cette obole hybride, présentant deux types de revers, permet ainsi de prouver la frappe à Tours de deux types d'oboles encore inédites. La face PISTIANA RELICIO autour d'un temple avec la croix sur le toit formant la première lettre X de la légende, devrait porter le type royal sur l'autre face. Elle correspond aux deniers de Charles le Chauve portant le titre court caractéristique, +CARLVS REX, autour de la croix à l'avers (groupe C2, figures 6-7). La face portant : +SCI MARTIN MONETA autour d'une croix, devrait porter le type royal sur l'autre face. Elle correspond aux deniers de Charles le Chauve portant la légende CARLVS REX entourant le temple (figures 2-4).

12. Coupland 1991, p. 153.
13. Theureau 2010, p. 262-269.
14. MG 914 ; Crinon 1997, nº 1 ; Depeyrot 1032B.
15. Coupland 2011, nos 20, 22, 49 ; voir aussi Coupland 2005, p. 220.
16. Coupland 1991, p. 128, 130, 132, 140, 141-143, 145.

On peut donc espérer qu'une collection privée, publique ou encore les archives du sol puissent nous livrer un jour l'un, l'autre ou les deux types d'obole.

Il convient également de noter que ce cas de monnaies hybrides n'est pas unique à cette époque de guerre civile entre Charles le Chauve et Pépin II d'Aquitaine (845-848). Il existe d'ailleurs des monnaies portant sur une face un monogramme de Pépin et sur l'autre la titulature de Charles le Chauve (figure 10). L'on trouve aussi, à l'inverse, des monnaies portant sur une face un monogramme de Charles le Chauve et sur l'autre la titulature de Pépin (figure 11)[17]. Ces deux types hybrides sont de Melle, qui, tout comme Tours, se trouve peu éloignée de la frontière entre Neustrie et Aquitaine.

Figure 10 - Denier de Melle portant sur une face un monogramme de Pépin et sur l'autre la titulature de Charles le Chauve (MG - ; Depeyrot 614B) ; collection privée ; 1,31 g ; 21 mm (agrandissement × 1,5).

Figure 11 - Denier de Melle portant sur une face un monogramme de Charles le Chauve et sur l'autre la titulature de Pépin (MG - ; Depeyrot 614C) ; collection privée ; 1,10 g ; 21 mm (agrandissement × 1,5).

17. Coupland 2015, figures 2-7, p. 276-277.

Bibliographie

BENDIXEN 1988 : K. BENDIXEN, Nyere danske fund af merovingiske, karolingiske og ældre danske mønter, dans *Commentationes numismaticae 1988: Festschrift für Gert und Vera Hatz*, P. BERGHAUS (Hrsg.), Hambourg, 1988, p. 37-50.

BESTEMAN 1997 : J. BESTEMAN, De Vondst van Westerklief, Gemeente Wieringen: een Zilverschat uit de Vikingperiode, *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 77, 1997, p. 199-226.

COUPLAND 1991 : S. COUPLAND, The early coinage of Charles the Bald, 840-864, *NC*, 151, 1991, p. 121-158, réimprimé dans COUPLAND 2007, nº IX.

COUPLAND 2005 : S. COUPLAND, Charlemagne's coinage: ideology and economy, dans *Charlemagne: Empire and Society*, J. STORY (ed.), Manchester, 2005, p. 211-229, réimprimé dans COUPLAND 2007, nº I.

COUPLAND 2007 : S. COUPLAND, *Carolingian Coinage and the Vikings: Studies on Power and Trade in the 9th Century*, Aldershot, 2007.

COUPLAND 2011 : S. COUPLAND, A checklist of Carolingian coin hoards, 751-987, *NC*, 171, 2011, p. 203-256.

COUPLAND 2015 : S. COUPLAND, A hoard of Charles the Bald (840-77) and Pippin II (845-8): Poitou-Charentes (FR), n.d., *NC*, 175, 2015, p. 273-284 et pl. 37-40.

CRINON 1997 : P. CRINON, Catalogue des monnaies carolingiennes de Tours du VIIIe s. au début de la féodalité, Xe s., *Tours : études numismatiques, textes réunis par J. Pilet-Lemière,* (SFN., Supplément au bulletin nº 6), Paris, 1997, p. 53-87.

DEPEYROT 2017 : G. DEPEYROT, *Le Numéraire carolingien : corpus des monnaies*, quatrième édition, Wetteren, 2017.

HAERTLE 1997 : Cl. M. HAERTLE, *Karolingische Münzfunde aus dem 9 Jahrhundert*, Cologne, Weimar / Vienne, 1997.

MORRISON, GRUNTHAL 1967 [MG] : K.F. MORRISON, H. GRUNTHAL, *Carolingian Coinage*, (American Numismatic Society Numismatic Notes and Monographs, 158), New York, 1967.

SCHULZE-DÖRRLAMM 2010 : M. SCHULZE-DÖRRLAMM, Gräber mit Münzbeigabe im Karolingerreich, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums* 57, 2010, p. 339-388.

THEUREAU 2010 : C. THEUREAU, Oboles GDR de Tours, *BSFN*, 9, novembre 2010, p. 262-269.

VAN GELDER 1985 : H. E VAN GELDER, De karolingische muntvondst Roermond, *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde* 72, 1985, p. 13-47.

WIECHMANN 2004 : R. WIECHMANN, Karolingische Denare aus Bardowick – Münzumlauf an der nördlichen Peripherie des Frankenreiches, dans *Delectat et docet. Festschrift zum 100jährigen Bestehen des Vereins der Münzenfreunde in Hamburg*, M. MEHL (Hrsg.), (Numismatische Studien 16), Hambourg, 2004, p. 13-44.

CORRESPONDANCES

Jean-Albert CHEVILLON*

Une inédite obole de Marseille à la tête casquée à gauche avec un m au revers

Suite à notre travail de 2012[1] – qui mettait en lumière trois oboles massaliètes à la tête casquée à droite avec, pour la première fois, un M à l'intérieur d'un des cantons de la roue de revers – nous présentons un spécimen inédit avec la tête orientée à gauche.

Nous décrirons ainsi cette monnaie (figure 1) :

D/ Tête casquée à gauche avec une rouelle, peu visible, sur le haut du casque. Œil formé d'un gros globule lisse en fort relief. Nez de petite taille et lèvres mal dessinées. Menton puissant, ligne de cou et chevelure sortant du casque bien dissociées.

R/ Roue à très large jante avec un grand moyeu rond et évidé. Les rayons, épais, s'épatent à l'approche de la jante en se dissociant en deux parties.

Poids : 0,85 g, module : 9,2-8,5 mm. Coll. privée. Origine : Valréas (Vaucluse, 84). Style assez faible, état de conservation moyen.

Figure 1 (agrandissement × 2).

Émises entre les années 465/460 et 420/410 av. J.-C., ces monnaies à « la tête casquée » s'insèrent parmi les séries préclassiques du monnayage massaliète. Ce groupe, qui fait apparaître pour la première fois une roue au revers, fut le plus frappé pour cette période. On distingue, parmi ces monnaies, majoritairement anépigraphes, des séries présentant dans les cantons de la roue les premières lettres de l'ethnique (figure 2). Pour les roues à quatre rayons, les plus nombreuses, on dénombre les légendes suivantes : ΜΑΣΣ (OBM-2d), ΜΑΤΑ (OBM-2e) et quelques variantes à légende déformées[2] (OBM-2f), pour les roues à trois rayons : la légende ΜΑΤ et variantes (OBM-2g).

Figure 2 - Oboles à légendes (agrandissement × 2).

* Courriel : jeanalbertchevillon@wanadoo.fr.

1. CHEVILLON 2012a.
2. CHEVILLON 2001.

À noter que le T, qui ressemble à un T doté de longues branches latérales, correspond à un sampi grec dont la valeur linguistique équivalait à deux sigmas[3]. Il existe également une variété à quatre rayons avec un lambda (OBM-2h) qu'il faut interpréter, à notre avis, comme l'initiale du Lacydon : la personnification du dieu-fleuve de Massalia[4] (figure 3). Enfin, nous avons publié, il y a peu, un spécimen unique, peut-être d'imitation, à quatre rayons avec un sampi dans l'un des cantons[5] (figure 4).

Figures 3-4 (agrandissement × 2).

En dehors de ces légendes présentes sur certaines séries « anciennes » de ce groupe, sont apparues ces dernières années trois monnaies à la tête à droite avec une roue contenant un M. Sur les deux premières (figure 5), cette roue se caractérise par un style fort proche de celui des revers de l'émission à la tête du Lacydon (OBM-5e) (figure 6). Notre spécimen, avec ce même type de roue, se distingue seulement par le retournement du motif d'avers vers la gauche. Le style relativement faible du motif de droit est à mettre en équivalence avec celui des autres spécimens tête à droite. Sa masse pondérale (0,85 g) s'insère également, sans difficulté, dans les valeurs le plus souvent recensées pour les oboles de cette période (poids théorique 0,92 g). Pour respecter la référence OBM-2p que nous avions donnée aux oboles à la tête casquée à droite / roue avec M, nous classifierons cette nouvelle série à la tête à gauche sous la référence OBM-2q.

Figure 5
(agrandissement × 2).

Figure 6
(agrandissement × 2).

3. Furtwängler 1993, p. 435.
4. Nous avons traité plus largement cette problématique dans Chevillon 2012b.
5. Chevillon 2013, p. 217-218.

Détail intéressant, comme souvent au sein d'un atelier actif, on peut constater un certain chevauchement des coins utilisés entre les séries qui se succèdent avec, en particulier, l'existence d'une obole à la « tête casquée » (le troisième spécimen connu avec la tête à droite) couplée avec une roue de style « classique » (figure 7), ainsi qu'une obole à la tête « juvénile » de période « classique » avec au revers une roue identique à celle des oboles « préclassiques » à la tête du Lacydon (figure 8).

Figures 7-8 (agrandissement × 2).

Au final, l'existence de cette nouvelle variété d'oboles, à la tête casquée tournée vers la gauche avec un M au revers, vient étayer un peu plus la rare présence de cette lettre au sein des émissions à ce type qui furent pourtant, à la fois, particulièrement volumineuses et frappées pendant une longue période. Apparue pour la première fois, vers 450 av. J.-C., sur certaines séries « au crabe », cette légende, qui correspond à la première lettre de l'ethnique, vient principalement confirmer la contemporanéité des dernières frappes « à la tête casquée » avec les émissions plus limitées dans le temps que furent, en particulier, celles à la tête du Lacydon qui marquent la fin de la période « préclassique » du monnayage.

Bibliographie

CHEVILLON 2001 : J.-A. CHEVILLON, Massalia : Les têtes casquées / roue avec légende MATA. *Cahiers Numismatiques*, *SENA*, 148, juin 2001, p. 5-7.

CHEVILLON 2012a : J.-A. CHEVILLON, Les oboles massaliètes à la tête casquée avec un M dans la roue, *Annales du Groupe Numismatique de Provence XXVI*, 2011, Aix-en-Provence, p. 9-12 (éditées en 2012).

CHEVILLON 2012b : J.-A. CHEVILLON, L'obole massaliète à l'ethnique avec MΛ dans la roue, *BSFN*, janvier 2012, p. 14-16.

CHEVILLON 2013 : J.-A. CHEVILLON, Une obole inédite à la tête casquée et au sampi, *BSFN*, septembre 2013, p. 216-218.

FURTWÄNGLER 1993 : A. E. FURTWÄNGLER, Massalia im 5. jh. V. chr. : tradition und neueorientierung, dans *Études offertes à J. SCHAUB*, *Publication du parc archéologique européen,* Reinheim, 1993.

FEUGÈRE, PY 2011 : M. FEUGÈRE, M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère),* Édition Monique Mergoil / Bibliothèque nationale de France, 2011.

Christophe ADAM*

Les deniers aux portraits de Robert II à Reims et à Laon

Effectuant un inventaire au musée des beaux-arts de Reims[1], j'ai eu la surprise d'y découvrir un denier frappé à Laon aux noms du roi de France Robert II (996-1031) et de l'évêque de Laon Adalbéron (977-1030), représentant des deux côtés de la monnaie des portraits de face (figure 1). Ma surprise ne résidait pas en la découverte de cette monnaie déjà bien connue des numismates mais en la présence d'une étiquette l'attribuant de façon erronée à l'archevêque de Reims Arnoul (996-1021). D'où provenait cette erreur ? Je me suis rendu au musée de Laon[2] afin de vérifier s'il n'y avait pas une réciprocité dans ces erreurs d'attribution cependant ce musée ne conserve aucune monnaie de cette période.

Figure 1 - Denier d'Adalbéron du musée des beaux-arts de Reims (agrandissement × 1,5).

Alors pourquoi attribuer cette monnaie à Arnoul et que sait-on sur le monnayage de cet archevêque ? À vrai dire on ne sait pas grand-chose, la seule monnaie attribuée de façon certaine à Arnoul est une frappe commune avec l'empereur Otton III (996-1002) vraisemblablement réalisée à Mouzon et faisant apparaître d'un côté l'archevêque de profil et de l'autre l'empereur de face[3]. Aucune monnaie nominative n'est connue pour cet archevêque pour la cité de Reims. Cependant il me semble bon de revenir sur l'attribution de certains deniers représentant de chaque côté des portraits de face et attribués par Pierre Crinon au roi Hugues Capet et à l'archevêque Gerbert d'Aurillac (991-996)[4] (figure 2). Il motive son attribution en s'appuyant essentiellement sur l'enfouissement de plusieurs trésors où ces deniers aux portraits avaient été attribués par erreur à Laon : Briesnitz (Allemagne), Poznan (Pologne) et Warlckov (Allemagne), pour n'en citer que quelques-uns, qui sont tous les trois enfouis entre l'an 1000 et 1010. Compte tenu des lieux d'enfouissement et du rapprochement à l'époque de Gerbert avec le Saint-Empire, la démonstration était faite. Cependant

* Courriel : christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr.

1. Adam 2017.
2. Adam 2016.
3. Crinon 1996, p. 166-171.
4. Crinon 1992, p. 356-360.

aucun de ces trésors ne permet une attribution formelle à Gerbert plutôt qu'à Arnoul et contrairement à Gerbert nous connaissons déjà une monnaie au nom d'Arnoul. J'ai contacté le cabinet des médailles de Berlin pour retrouver ces monnaies et en obtenir des clichés photographiques mais aucune n'y est conservée, pas plus qu'au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Figure 2 - Denier d'Arnoul coll. Adam (agrandissement × 1,5).

L'origine de l'étiquetage réalisé au musée des beaux-arts semble se trouver dans les écrits de R. Serrure : « *Le type de la tête de face a été copié par Eudes, comte de Blois (1019), ce qui permet d'en fixer l'émission d'une manière approximative à Gerbert (992-996) ou mieux encore à la seconde partie du règne d'Arnould (996-1023)* »[5]. À Laon, la frappe de ces monnaies aux portraits peut être fixée entre 996 et 1030 compte tenu des dates du règne du roi Robert II et de l'épiscopat d'Adalbéron mais il est bien plus compliqué de fixer une période de frappe pour les monnaies rémoises qui n'ont ni le nom du monarque ni celui du prélat. S'agissant d'un monnayage semi-royal à Laon comme à Reims, il est possible que Robert II ait souhaité une certaine homogénéité dans ses frappes (la ressemblance entre ces frappes laonnoises et rémoises est flagrante au point où qu'elles ont été confondues par plusieurs numismates) et durant son règne l'archevêque de Reims n'est autre qu'Arnoul. Eudes (figure 3) aurait ensuite profité de son décès pour s'inspirer de ce type pour sa propre monnaie. Comme on ne connaît pas de monnaies d'Eble de Roucy (1023-1033), il est raisonnable de penser qu'Eudes a frappé monnaie à Reims entre 1021 et 1033 (il semblerait que ses frappes aient perduré au-delà de 1033 mais dans un atelier autre que celui de Reims). En conclusion, j'ajouterais que ces monnaies ne peuvent évidemment être attribuées de façon formelle à Arnoul plutôt qu'à Gerbert cependant il serait plus logique compte tenu de leurs similitudes qu'elles aient été frappées durant la même période soit sous le règne du roi Robert II et par conséquent, sous l'archiépiscopat d'Arnoul.

Figure 3 - Denier d'Eudes coll. Adam (agrandissement × 1,5).

5. Serrure 1884-1885, p. 92-93.

Bibliographie

ADAM 2016 : Chr. ADAM, À propos de quelques monnaies locales conservées au musée d'art et d'archéologie de Laon, *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne ?*, 2016, p. 13-22.

ADAM 2017 : Chr. ADAM, Catalogue des monnaies féodales champenoises du musée des Beaux-Arts de Reims (seconde partie : l'archevêché de Reims), *Études Marnaises de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 2017, p. 99-128.

CRINON 1992 : P. CRINON, Les deniers de Gerbert (991-998) et Hugues Capet (987-996), *BSFN*, juin 1992, p. 356-360.

CRINON 1996 : P. CRINON, Les deniers d'Otton III empereur (996-1002) et Arnoul archevêque de Reims (998-1021), *BSFN*, septembre 1996, p. 166-171.

SERRURE 1884-1885 : R. SERRURE, Les travaux de M. Caron (Émile) sur les monnaies féodales françaises, quelques pièces inédites ou peu connues, *Bulletin de Numismatique et d'Archéologie* 1884-1885, p. 92-93.

Thierry ROUHETTE

La médaille de fondation du collège de Béziers

Les fondations de collèges en France au XVIe siècle

De très nombreux collèges sont fondés en France sous l'Ancien Régime. À la Renaissance, on passe progressivement de l'école médiévale à une forme d'établissement plus moderne avec des classes progressives. Avant 1560 ce sont surtout les édiles de grandes villes comme à Lyon (1527) ou les personnalités ecclésiastiques et civiles, comme le cardinal de Tournon (1536) qui sont à l'initiative de ces créations. Dans la période 1560-1610, si les villes sont toujours partie prenante dans les fondations, le soutien du pouvoir royal et de l'Église est important.

Les échevins ou consuls souhaitent que soient établis dans leur ville des collèges où leurs enfants pourront être formés aux humanités, les préparant ainsi à réussir dans la vie, sans être obligés d'aller dans une ville universitaire. L'Église accompagne le mouvement. Pendant la Contre-Réforme qui suit le concile de Trente, la création de séminaires étant souvent difficile pour des raisons matérielles, les collèges pallient ce manque en formant de futurs prêtres. Le pouvoir royal est lui aussi impliqué dans les fondations de collèges notamment par des mesures fiscales. Dès 1560, l'ordonnance d'Orléans, indique que dans chaque cité possédant une cathédrale ou une collégiale, les revenus de la prébende préceptoriale seront affectés à l'entretien du précepteur qui enseignera gratuitement la jeunesse urbaine. Plus tard le roi autorise des augmentations d'impôts au bénéficie de la création et de l'entretien des collèges.

L'ordre des jésuites créé en 1540 par Ignace de Loyola investit très rapidement le champ de l'éducation. Comme le note Antonella Romano[1], en 1600, 42 % des membres de la Compagnie de Jésus consacrent leur apostolat à cette fonction. L'enseignement les intéresse à double titre : la formation de leurs membres mais aussi des laïcs. Les

1. ROMANO 2002, p. 130.

jésuites sont très souvent liés à l'ouverture des collèges répondant à une demande de la société catholique de la fin du XVIe siècle qui dans cette période de Contre-Réforme doit s'appuyer sur des structures organisées.

La fondation du collège de Béziers

Les étapes qui ont conduit à l'édification du collège de Béziers sont aisées à suivre grâce aux comptes rendus des délibérations municipales qui sont conservées aux Archives municipales de Béziers. La monographie d'Antonin Soucaille sur l'histoire du collège, publiée en 1869[2], y fait référence ainsi qu'aux différents actes administratifs concernés.

Henri IV, par des lettres patentes de 1594, autorise la ville de Béziers à créer un collège. Cet établissement devait remplacer les écoles existantes financées par la prébende préceptoriale. Ne parvenant pas trouver le budget pour finaliser le projet, Henri IV accède en 1597, à la demande des consuls d'augmenter la gabelle de deux sols par minot de sel délivré par les huit greniers de Narbonne, Sigean, Peyriac, Béziers, Pézenas, Mèze, Marseillan et Frontignan et ce jusqu'à l'obtention de la somme de 3 000 écus. Une fois le collège terminé, la crue serait réduite à 1 sol 6 deniers pour une rente annuelle de 400 écus servant à l'entretien et aux honoraires des enseignants. Le consulat achète la même année un bâtiment pour l'établissement. Par lettres patentes de juillet 1598, le roi demande à la commune d'élever à proximité du collège une chapelle dédiée à Saint Louis et nomme comme principal et recteur du collège, Fiacre Picard, docteur en théologie de l'université de Paris et l'un de ses aumôniers ordinaires. Ce dernier prend ses fonctions accompagné de plusieurs régents. Il n'arrive cependant pas à tenir ses engagements et il est délié de ses obligations par le consulat.

Pour suivre l'exemple d'autres municipalités, Béziers fait appel à la Compagnie de Jésus. Le premier contrat de fondation est établi le 21 juin 1599 avec son représentant. La ville attribue au collège le bâtiment déjà acheté, ainsi que d'autres à venir, et s'engage à payer 4 000 écus dont 1 000 seront consacrés à l'achat de livres, meubles et ornements d'église. Seront ensuite versés annuellement 4 000 autres écus pour l'entretien des bâtiments, les besoins et les salaires des enseignants. Ces derniers seront exempts de charges et d'impôts. L'instruction est donnée gratuitement. Aux élèves, se joignent des enfants qui se forment pour intégrer la Compagnie. Les différents sur le financement du collège trouvent un apaisement à la suite des lettres patentes de Louis XIII qui accorde aux jésuites le bénéfice de la crue de 1 200 livres sur les gabelles.

Les jésuites étant expulsés de France en 1762, l'enseignement du collège est repris par des prêtres séculiers. L'établissement existe toujours sous le nom de Lycée Henri IV.

La médaille de la fondation du collège

L'œuvre paraît être publiée pour la première fois dans le corpus d'Adolfo Modesti sur la numismatique pontificale[3]. Elle est décrite comme la médaille de la fondation d'un collège jésuite en France, mais sans identification de l'établissement.

2. Soucaille 1869, p. 5-134.
3. Modesti 2006, p. 355.

DD·FOLQVIER·NORIGAT·PVECH·MONTORSY·PIERRE·COSSBIT·1599

IHS
FVNDA·COLLEG·SOC·IESV·CLEM·VIII·P·M·HENRI·IMPREO

Passée par le marché numismatique, j'ai pu en faire acquisition et vous la présente.

D/ +D(eo)D(icata) • FOLQVIER • NORIGAT • PVECH • MONTORSY • PIERRE • CO(n) S(vle)S BIT(erarvm) • 1599, *dédiée à Dieu, Foulquier, Norigat, Puech, Montorsy, Pierre, consuls de Béziers*[1]. Écu que l'on peut blasonner de la manière suivante : fascé de six pièces, au chef chargé de trois fleurs de lys. Les armes de la ville de Béziers sont : fascé de sept pièces d'argent et de gueules ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. Sur la médaille, seulement six fasces sont figurées au lieu des sept actuelles. Dans le répertoire de d'Hozier[2] les sept fasces sont dessinées. Parfois le descriptif indique seulement *fascé* dans la description. Il peut donc s'agir d'une erreur du graveur ou d'une variation du nombre de fasces (figure 1).

R/ ✿IESV•CLEM(ente) • VIII • P(ontifice) • M(aximvs) • HENRI(cvs) • IIII • REG(is) • FVNDA(toribvs) • COLLEG(ivm) • SOC(ietatis), *collège de la Société de Jésus, fondé par le roi Henri IIII et le Pape Clément VIII*. Au centre le monogramme I • H • S, abréviation du nom de Jésus en grec. Sur la barre transversale du H, une grande croix. Au-dessous, un cœur transpercé par les trois clous de la croix. Cette figuration reprend le sceau la compagnie de Jésus.

Diamètre : 68 mm ; poids : 92,8 g ; bronze moulé (figure 2).

La lecture de la légende nous a permis de rattacher cet exemplaire, qui semble unique, au collège de Béziers. En effet cinq noms apparaissent à l'avers, identifiables comme cinq consuls de la ville de Béziers (CONSULE BITERARUM). Nous les connaissons par le *Contrat particulier du 21 juin 1599 par lequel la ville baille au R. P. Gontery pour trois ans la régence et administration du collège*[3] . Ce jour-là, en la maison consulaire, Guillaume Foulquier, écuyer, sieur de la Melisse, Jean Puech, marchand, François Montorsi, greffier, Claude Pierre, maître apothicaire, tous consuls de la ville de Béziers ont, suivant la délibération du 3 mai précédent du conseil général de la ville, baillé au R.P. Gontery, docteur en théologie représentant la société de Jésus, la charge de principal du collège pour instruire et enseigner la jeunesse tant en la sainte théologie, philosophie et lettres humaines, pour les trois années à venir. Béziers était en effet administrée par cinq consuls ; le deuxième, Norigat, n'était pas présent lors de la signature de l'acte mais figure sur la médaille. Les autres sont cités selon leur rang : Foulquier, premier consul, etc.

L'auteur ce cette médaille est inconnu. On peut émettre l'hypothèse qu'elle fut composée et fondue dans une cité plus importante que Béziers, pourvue d'artistes et d'artisans capables de réaliser un tel travail. Toulouse Montpellier sont proches, mais on ne connait pas de telle œuvres produites dans ces villes à cette époque. Une fabrication plus lointaine comme à Lyon ou Paris, où des médailles ont été réalisées à l'époque, est aussi envisageable. Malgré les recherches effectuées dans les archives, ainsi que les revues savantes locales[4], aucune autre trace n'a été trouvée de cette œuvre métallique-qui fut probablement créée dans la première moitié du XVIIe siècle pour commémorer la fondation du collège de Béziers pris en charge par la Compagnie de Jésus.

1. Je remercie Monsieur Jean-Paul Dugand de son aide pour la restitution des légendes latines.
2. D'Hozier 1697-1709, p. 249.
3. Soucaille 1869, p. 99-102.
4. Je remercie Monsieur Jean Tastet (Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers) des recherches qu'il a bien voulu effectuer à ce sujet.

Bibliographie

D'Hozier 1697-1709 : C. D'Hozier, Recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. *Armorial général de France, dressé en vertu de l'édit de 1696*, tome XIV, Languedoc I, Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Français 32241.

Soucaille 1869 : A. soucaille, Notice historique sur le collège de Béziers d'après les archives municipales (1594-1808), *Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire de Béziers*, Béziers, deuxième série, tome V, p. 5-134.

Romano 2002 : A. Romano, Les collèges jésuites dans le monde moderne (1540-1772), *Communications, 72*, 2002, p. 129-140.

Modesti 2006 : A. Modesti, *Corpus numismatum omnium romanorum pontificum*, volume IV, Rome, 2006, p. 355.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 02 SEPTEMBRE 2017

Président : M. Michel Amandry.

Membres présents : Mmes et MM. S. Berger, M. Blet-Lemarquand, D. Bocciarelli, M. Bompaire, P. Bourrieau, Fr. Boursier, G. Bransbourg, A. Burnett, Chr. Charlet, J. Dalaison, V. Drost, S. Estiot, B. Foucray, J.-P. Garnier, G. Gautier, J. van Heesch, P.-O. Hochard, A. Hostein, P.-Fr. Jacquier, J. Jambu, L. Jankowski, Y. Jézéquel, J.-P. Le Dantec, G. Malingue, M.-Chr. Marcellesi, St. Martin, S. Nieto-Pelletier, G. Rambert Rat, P. Requier, Ph. Schiesser, A. Suspène, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invités : Mmes et M. L. Bricault, D. Calomino, D. Grau, U. Wartenberg.

Membres excusés : Mmes et MM. A. Bourgeois, Br. Fischer, C. Grandjean, L. Lariche, M.-L. Le Brazidec, Ph. Mathieu, J. Meissonnier, S. de Turkheim-Pey, L. Schmitt.

Le président souhaite la bienvenue aux membres et aux invités venus assister à cette séance de rentrée placée sous le signe de la convivialité et de l'hommage qui sera rendu à Michel Amandry à la fin de la séance ordinaire.

BSFN

Les procès-verbaux des séances d'avril (72-4) et de mai (72-5) sont soumis au vote de l'assemblée. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Élections

Les candidatures présentées lors de la séance de juin sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Jean-François Cassan et David Martínez Chico et Mme Eleni Papaefthymiou sont élus membre correspondant à l'unanimité.

Annonces

Le président a le plaisir d'annoncer quelques bonnes nouvelles d'ordre professionnel pour des membres de la SFN :

- M. Jérémy Artru a été reçu à l'agrégation d'histoire ;
- M. Dorian Bocciarelli a été nommé ATER en histoire ancienne à l'université d'Orléans ;
- MM. Thibault Cardon et Nicolas Joniaux occupent chacun cette année un poste de vacataire à la Bibliothèque nationale de France afin de mener des opérations de récolement et d'inventaire ;
- M. Jens-Christian Moesgaard (qui recevra en novembre prochain le Jeton de vermeil de la SFN) a obtenu une bourse de recherches d'un an à l'université d'Orléans ;
- Mme Sylvia Nieto-Pelletier a été nommée directrice de recherches au CNRS ;
- M. Charles Parisot a été nommé maître de conférences en histoire ancienne à l'université d'Orléans.

Il indique ensuite que la séance d'octobre de la SFN (samedi 7 octobre) se tiendra comme à l'accoutumée à la Bibliothèque nationale de France – site Richelieu, salle Richelieu 1.

Le président signale diverses manifestations susceptibles d'intéresser nos membres :

- du 1er septembre au 12 novembre, l'Espace Arlaud, à Lausanne (Suisse), accueille une exposition intitulée « Les Celtes et la monnaie » ;
- jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 septembre se tiendra à Lille le XLIe colloque international et pluridisciplinaire d'Halma, organisé par Stéphane Benoist, Alban Gautier, Christine Hoët-van Cauwenberghe et Rémy Poignault, et intitulé « Mémoires de Trajan, mémoires d'Hadrien ». M. M. Amandry animera l'une des séances de communications ;
- du 4 au 8 octobre se tiendront à Blois le 20es Rendez-vous de l'Histoire : « Eurêka. Inventer, découvrir, innover ». Parmi toutes les manifestations, le Cethis-université François-Rabelais de Tours organise le 6 octobre une journée d'étude intitulée « De la drachme au bitcoin : la monnaie, une invention en perpétuel renouvellement », au cours de laquelle interviendront notamment Mmes et MM. M. Bompaire, Y. Coativy, V. Drost, C. Grandjean, P.-O. Hochard, J. Jambu et A. Suspène. Le 7, une table ronde intitulée « La monnaie en Méditerranée antique : une invention ancienne à la lumière des innovations modernes » sera animée par M. Pierre-Olivier Hochard ; on entendra à cette occasion Mmes et MM. M. Blet-Lemarquand, C. Grandjean, S. Nieto-Pelletier, J. Olivier et A. Suspène ;
- les 16 et 17 octobre, le musée départemental Arles antique, la Bibliothèque nationale de France et l'IRAMAT Centre Ernest-Babelon (UMR 5060 – université d'Orléans) organisent un colloque sur « Le luxe en Gaule » dans le cadre de l'exposition « Le luxe dans l'Antiquité » (juillet 2017-janvier 2018). Parmi les intervenants, signalons la présence de Mmes et MM. A. Hostein, M. Blet-Lemarquand, S. Nieto-Pelletier et A. Suspène ;
- les 20 et 21 octobre, François Queyrel organise dans le cadre du projet « Images du pouvoir » un second colloque (le premier avait eu lieu en 2014) portant sur les « Fonctions et formats du portrait antique ». Mme E. Papaefthymiou et M. M. Amandry prononceront une communication à cette occasion ;

- le 25 novembre se dérouleront à Lisbonne (Fundaçao Oriente) les Troisièmes Rencontres de Numismatique asiatique organisées par la Société de Numismatique asiatique. Le thème de cette année porte sur « Les monnaies de l'Empire portugais d'Asie (XVIe-XXe s.) » et nous entendrons notamment MM. Chr. Charlet et Fr. Joyaux ;
- le 2 décembre, la SFN propose une journée d'études organisée par MM. Jérôme Jambu et Thibault Cardon et intitulée « Sensualité et sexualité en numismatique ». Elle se tiendra de 9h30 à 17h dans la salle Émilie du Châtelet et dans le Salon d'Honneur de la Bibliothèque nationale de France – site Richelieu. Le programme définitif sera publié prochainement.

Le président cède ensuite la parole à M. Christian Charlet qui annonce à l'assemblée le décès de Mme Luce Gavelle-Sabatier, et prononce la nécrologie suivante :

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Luce Gavelle-Sabatier survenu le 31 juillet dernier à l'âge de 96 ans. Depuis fin 2002 elle était partiellement paralysée et avait perdu l'usage de la parole suite à un AVC. Le décès prématuré de sa fille, danseuse étoile de l'Opéra de Paris, avait accru sa souffrance.

Luce Gavelle-Sabatier avait été longtemps numismate professionnel, marchande sur les quais en face de l'Institut avec Bernard Davillé, disparu en 2004, pour voisin ; puis rue Drouot à la tête du *Cabinet numismatique*. Depuis les années 1960, elle était très fidèle à notre Société, participant à vingt-six reprises aux Journées numismatiques, de 1968 à 2002, dont vingt-trois fois jusqu'au décès de son mari, Pierre Gavelle, également numismate, en 1995. Revenue en 2000, elle avait présidé la cinquième séance des Journées à la Monnaie de Paris, en qualité de présidente de la SÉNA qu'elle était devenue en mars, à plus de 78 ans, afin de pouvoir apporter le concours actif de cette société au succès de nos Journées, dans l'esprit que notre regretté président Xavier Loriot définissait ainsi : « Les bonnes sociétés numismatiques ne se concurrencent pas, elles se complètent harmonieusement pour atteindre ensemble le même but par des moyens interactifs ».

La dernière intervention de Luce Gavelle-Sabatier à nos séances mensuelles eut lieu en 2002 pour rendre hommage à l'académicien Raymond Corbin, qui venait de disparaître. Ce grand sculpteur et graveur avait été en effet, en 1947, l'auteur de la médaille d'Adrien Blanchet que notre Société lui avait commandée ; il fut aussi l'auteur des médailles de Jean Babelon, Eugène Meunier, Jean Mazard et Félix de Saulcy entre autres.

Avec la disparition de Luce Gavelle-Sabatier, c'est une page de la numismatique qui se tourne, sur le sourire et la joie de vivre qu'elle savait exprimer en toutes circonstances.

Christian CHARLET

M. Charlet garde la parole pour présenter les deux volumes hors-série de *La Pallofe* publiés à l'occasion des Journées numismatiques de Perpignan : le hors-série #2, rédigé par Christian Charlet (avec le concours de G. Belluteau, S. Got, L. Lebrat et P.-Y. Melmoux), s'intitule « *Le Duc de Noailles et la Monnaie de Perpignan (1709-1723)* », est un ouvrage inédit ; le second, hors-série #3, est consacré à « *La Monnaie de Perpignan (1711-1793)* », par Georges Belluteau et Pierre-Yves Melmoux. Il s'agit du hors-série #1, désormais épuisé, qui a été revu, corrigé et augmenté de manière substantielle par ses auteurs.

Le président cède enfin la parole à M. Arnaud Suspène, qui présente à l'assemblée l'ouvrage publié en hommage à M. Michel Amandry, sous la direction de MM. Laurent Bricault, Andrew Burnett, Vincent Drost et Arnaud Suspène, et intitulé « *Rome et les provinces. Monnayage et Histoire. Mélanges offerts à Michel Amandry* », Bordeaux, Ausonius Éditions, collection « Numismatica Antiqua », 7, 2017. M. Suspène fait ensuite circuler l'ouvrage pendant que le président des éditions Ausonius, M. Olivier Devillers, prononce quelques mots.

Communications

MM. Michel Amandry, Frédéric Boursier, Georges Gautier, Guillaume Malingue et Philippe Schiesser prononcent tour à tour leurs communications. À l'issue de celles-ci, le président déclare la séance close et donne rendez-vous aux membres de l'assemblée pour partager le verre de l'amitié dans une salle voisine, pour la remise officielle du volume de Mélanges au récipiendaire.

ANNONCES DE COURS (2017-2018)

École Pratique des Hautes Études

« Histoire monétaire et financière du monde grec »
(François de Callataÿ)

1re conférence : 16 novembre 2017
Horaire et lieu : jeudi de 14 à 16 h, salle de l'EPHE, INHA

« Histoire monétaire du monde romain »
(Antony Hostein)

1/ *Cités et empereurs dans la crise des années 240-260 : le témoignage des monnaies provinciales (suite)*
2/ *Actualité de la recherche : la monnaie en Gaule romaine (Ier s. av.-Ve s. apr. J.-C.) (suite)*

1re conférence : 26 octobre 2017
Lieu : salle de l'EPHE, INHA
Contact : antony.hostein@ephe.sorbonne.fr

« Numismatique et économie monétaire de l'occident médiéval et moderne »
(Marc Bompaire)

1/ Monnayages et crises monétaires au XIVe siècle
2/ Le monnayage au Moyen Âge : les mots et les techniques
3/ Le projet Monnaies françaises médiévales et modernes en ligne

1re conférence : 27 octobre 2017
Horaire et lieu : vendredi de 14 à 16 h, en Sorbonne

École du Louvre

« La monnaie grecque à l'époque classique »
(Frédérique Duyrat et Julien Olivier)

Début des cours le 11 novembre 2017 à 15 h 45, salle Imhotep
ATTENTION, ces cours sont payants

Université de Bourgogne

« Numismatique antique »
(Parcours archéologie - L3 Histoire de l'art et d'Archéologie)

1re séance : 19 septembre 2017
Horaire et lieu : lundi de 13 à 14 h, salle 339A, bât. Lettres
Contact : Laurent Popovitch

Université de Caen-Normandie

« Numismatique et archéologie »
(Master 2 Archéologie : 3 h de cours, 1er semestre)

« Introduction à la numismatique »
Licence Histoire-parcours Archéologie : 3 h de cours, 2nd semestre
Contact : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

Université de Nantes

« D'une numismatique ancienne manière à une numismatique archéologique »
Master professionnel des Métiers de l'archéologie : 8 h de cours, 1er semestre
Contact : pierre-marie.guihard@unicaen.fr

Université Paris-Sorbonne (Paris 4)

« Numismatique grecque »

Cours d'initiation à la numismatique grecque
Horaire : lundi de 14 à 15 h, à partir du 25 septembre 2017

Séminaire de recherche : monnaie, politique et économie dans le monde grec antique
Horaire : lundi de 15 à 17 h, à partir du 25 septembre 2017
Lieu : Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, salle D 224
Contact : Marie-Christine.Marcellesi@paris-sorbonne.fr

Université d'Orléans

« Initiation à la numismatique antique »
(Sylvia Nieto-Pelletier)

Sites Orléans et Châteauroux
Licence Histoire 2e année (2e semestre)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2017

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres auditeurs	2 €
Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie France-Quercy – Mercuès

9 770037 934005